



**Jour
J-48**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

13/11/2019

Signature de convention

P4

Plus de 10 milliards pour renforcer la coopération transfrontalière

Douanes ivoiriennes

P 5

Gestion des collectivités

P 10

«Bilan positif» pour le Synaadci

**La digitalisation pour
augmenter les ressources**

Développement des entreprises

L'Union européenne renforce son soutien au dialogue État / secteur privé

Service financier numérique

P 12

Le Gim-Uemoa a enregistré 1000 milliards de flux financier cette année

Indénié-Djuablin / Café-cacao

P 13

La production en baisse

FIN DE MISSION diplomatique

Abdou Lahat Sourang a fait ses adieux au Chef de l'État

Le Président de la République Alassane Ouattara a reçu, hier au Palais présidentiel, l'ambassadeur du Sénégal en Côte d'Ivoire.



Avant son départ de la Côte d'Ivoire, l'ambassadeur du Sénégal s'est entretenu avec le Président Alassane Ouattara.

aller plus loin dans les échanges entre les deux pays. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont liés par l'histoire et la géographie. Les deux pays présentent d'importantes similarités et ont noué, au fil des années, des re-

lations économiques et commerciales consolidées par un cadre de coopération bilatérale et l'appartenance à des Communautés économiques régionales (CER)

ETIENNE ABOUA

Présidentielle 2020 Mariatou Koné appelle à un environnement électoral apaisé



La ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné, rêve d'élections démocratiques et sans effusion de sang en octobre 2020. Dans une déclaration faite hier à son cabinet au Plateau, à l'occasion de la célébration la "Journée nationale de la paix" le 15 novembre, à la place Figny de Yopougon, elle a appelé ses concitoyens, notamment les acteurs politiques, à adopter une attitude de paix, à l'orée de la présidentielle qu'elle souhaite apaisée. Mariatou Koné a précisé que c'est la dernière célébration de la "Journée nationale de la paix" avant cette joute électorale. « Agissons ensemble pour qu'en 2020, nous n'ayons ni violences, ni crise, ni guerre, ni blessés, ni morts, car nous aurons su épouser les valeurs de la démoc-

ratie », a-t-elle insisté. L'édition de cette année est placée sous le thème : « Au-delà des mots, agissons ensemble pour un environnement électoral apaisé ». Elle s'articule autour de plusieurs activités sur l'ensemble du territoire. Selon la ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, des ateliers de renforcement de capacités, des prières œcuméniques, des campagnes à la sensibilisation à la culture de la paix à travers le sport et la culture sont au programme de la journée. Un planting d'arbres sera organisé dans la commune de Yopougon, comme ce fut le cas aux éditions précédentes à Bonoua, Adzopé, Bongouanou et à Dabou, l'année dernière, pour marquer la volonté commune d'entretenir la paix

KANATE MAMADOU

K. MAMADOU

Fin de mission pour l'ambassadeur du Sénégal en Côte d'Ivoire. Hier, Abdou Lahat Sourang a fait ses adieux au Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, après un séjour de six ans et neuf mois sur les bords de la lagune Ebrié

Après sa rencontre avec le Président de la République, il a fait un bref point sur la coopération entre son pays et la Côte d'Ivoire. Pour lui, celle-ci est au beau fixe. La relation entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal, a-t-il dit, a connu un nouveau dynamisme à partir

de 2014, avec la rencontre de la grande commission mixte de coopération ivoiro-sénégalaise qui s'est tenue à Dakar. Au cours de cette réunion, seize accords ont été signés. Il a également rappelé la signature, à Abidjan, d'un accord militaire et tech-

nique. Sur le plan économique, il a fait savoir que tout au long de sa mission, il a travaillé à augmenter le niveau des échanges entre la Côte d'Ivoire et son pays. Le diplomate a annoncé la tenue, en 2020, d'un forum économique ivoiro-sénégalais pour

Élections générales

L'Onu évalue les besoins de la Cei et du Conseil constitutionnel

Ecouter, échanger avec les institutions engagées dans le processus électoral en Côte d'Ivoire en vue d'évaluer leurs besoins dans la perspective des échéances de 2020. C'est fort de cette conviction que Simon-Pierre Nanitelamio, directeur général adjoint de la division Assistance électorale de l'Onu, s'est successivement rendu, hier, au siège de la Cei à Cocody II Plateaux et dans les locaux du Conseil constitutionnel au Plateau. Après sa rencontre avec Ibrahime Coulibaly-Kuibiert, président de la Cei et les membres de son bureau, l'émissaire de l'Onu a confié que son initiative répond à une requête des autorités ivoiriennes introduite auprès de l'Onu pour accompagner le processus électoral en Côte d'Ivoire. « L'idée, c'est d'essayer d'évaluer en-



La délégation de l'Onu reçue par le président Mamadou Koné du Conseil constitutionnel.

semble le contexte politique, légal, les besoins en matière d'élection. Aujourd'hui, nous rencontrons la Cei qui est un des partenaires privilégiés. On a discuté avec les responsables pour savoir où en était le processus, quelles étaient les prochaines étapes et voir ensemble comment les Nations

unies pouvaient venir en appoint aux efforts qu'ils font déjà pour conduire le processus », a-t-il révélé. Quant à la nature de l'aide que l'Onu compte apporter à la Cei, Simon-Pierre Nanitelamio a répondu que sa délégation aura encore deux autres réunions avec le bureau de l'institution électorale en vue de mieux

circonscrire ses besoins. « Nous sommes ici depuis dimanche. Nous n'avons commencé les rencontres que seulement hier. Il est trop tôt pour déterminer maintenant en quoi consistera l'appui. A la fin de la mission, après avoir rencontré les différents interlocuteurs, nous aurons les idées beaucoup plus claires », a-t-il précisé. Simon Pierre Nanitelamio s'est entretenu, dans la soirée, avec le président du Conseil constitutionnel, Mamadou Koné et ses collaborateurs. Là aussi, il a assuré qu'il est venu évaluer les besoins de cette institution chargée de veiller à la régularité des élections et des référendums en Côte d'Ivoire. Il a dit avoir pris bonne note du point sur la situation qui lui a été fait pendant les échanges

Assemblée nationale 4 projets de loi présentés par Amon-Tanoh adoptés à l'unanimité

Le ministre des Affaires étrangères a présenté, hier, quatre projets de loi aux députés membres de la Commission des relations extérieures.

Projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le traité révisé de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) signé le 14 février 2014 ; projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées ; projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'accord sur les privilèges et immunités du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, signé le 4 juillet 2019 et projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Charte de la renaissance culturelle africaine, adopté le 24 janvier 2006 à Khartoum, au Soudan. Tels sont les intitulés des projets que le commissaire du gouvernement, Marcel Amon-Tanoh, ministre des Affaires étrangères, a soumis, hier, aux députés membres de la



Le commissaire du gouvernement, a réussi son grand oral face aux députés, hier. (PH. JOSÉPHINE KOUADIO)

Commission des relations extérieures de l'Assemblée nationale. Les trente élus présents, sur les quarante que compte cette commission, ont adopté à l'unanimité chacun des projets de loi présentés. Ce, au terme

de la présentation des différents exposés des motifs. Chacun de ces projets qui se présentaient sous la forme «d'un article unique » devra, à terme, «autoriser » le Président de la République à ratifier

deux traités, une charte et un accord de dimension panafricaine ou internationale.

Avant l'adoption desdits projets, les différents groupes parlementaires Rhdp, Pdcî-Rda/Rassemblement et Vox Populi (qui ont parlé d'une seule et même voie) ont fait des déclarations qui sont allées dans le sens des propositions du gouvernement. En approuvant et en félicitant notamment le représentant du gouvernement.

«Ce sont des projets de loi importants. Ils auront une grande portée sociale ou culturelle, une fois adoptés et ratifiés par le Chef de l'Etat», a déclaré le ministre Marcel Amon-Tanoh au terme des débats.

Il a, en outre, félicité les députés «pour la qualité, la justesse et la pertinence des questions et des préoccupations qu'ils ont soulevées ». Enfin, il s'est dit disposé à venir au sein de l'hémicycle pour apporter des éclaircissements sur des sujets qui touchent son département ministériel ■

MARCEL APPENA

Rhdp-Grands ponts Les coordonnateurs et délégués sur le terrain



Les coordinations et délégations se sont accordés sur la mise en pratique des actions du parti. (PHOTOSDR)

Emmanuel Essis, coordonnateur régional du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) de la région des Grands ponts a mis les responsables du parti de la région en ordre de bataille. Au cours d'une réunion, hier, à Dabou, il a invité les coordonnateurs associés, les délégués communaux et sous-préfectoraux de cette circonscription à investir le terrain. Pour lui, les membres de sa coordination doivent mettre tout en œuvre pour qu'au soir de l'élection présidentielle d'octobre 2020, « le résultat des Grands-ponts soit plus que satisfaisant pour le Rhdp ». Il a annoncé un giga meeting de la jeunesse des Hou-

phouëtistes de la région, prévu pour le 23 novembre à Dabou. Trois mille personnes sont attendues pour donner le premier signal fort des Grands-ponts pour la victoire du Rhdp. Aussi, Emmanuel Essis promet-il la mise en place de toutes les bases du parti d'ici la fin du mois de novembre. C'est pour cela que les coordonnateurs associés, les délégués communaux et sous-préfectoraux ont bien voulu avoir un contact direct avec lui, dit-il, pour effectuer le travail que leur a confié la direction du Rhdp.

A cette première rencontre du parti, après la publication officielle de la liste des coordonnateurs et délégués, Beugré Joachim, maire de Jacqueville s'est voulu rassurant sur toutes les nominations. Il a indiqué que c'est après investigation et sur proposition de personnes dignes de foi qu'elles ont été retenues. Quant à celles qui voudraient figurer sur cette liste mais qui ne le sont pas, il a indiqué que le parti dispose encore de postes à pourvoir. «En dehors des délégués et coordonnateurs, il y a une foule de postes, notamment les responsables des secteurs, des comités de base, etc. », fait-il savoir. Avant d'appeler tous les militants et sympathisants à se tenir prêts pour travailler pour la victoire du Rhdp au premier tour. Parce que chaque délégué et ses associés doivent se retrouver pour transformer en des actions concrètes ce qui a été dit afin que les résultats soient transmis au coordonnateur, puis à la direction nationale du parti ■

K M

HERVE ADOU

● Les groupes parlementaires de l'opposition planchent sur le budget 2020

Les députés des groupements parlementaires Pdcî-Rda, Vox Populi et Rassemblement étaient en séminaire, lundi, à la Maison du parti à Cocody. Leur réflexion, au cours de cet atelier, a porté sur l'examen du projet de loi de finances portant budget de l'Etat pour l'année 2020. Maurice Kakou Guikahué, secrétaire exécutif du Pdcî-Rda, a informé que l'objectif de cette séance de travail était de mieux instruire les députés des groupes parlementaires de l'opposition sur les spécificités de ce budget qui est fondé sur la méthode de la Gestion axée sur les résultats (Gar) et la programmation plu-



Maurice Kakou Guikahué, secrétaire exécutif et député Pdcî-Rda, a appelé à la cohésion au sein des groupes parlementaires de l'opposition.

riannuelle. « Dans le cadre de l'élaboration de ce budget-programme, un Débat d'orientation budgétaire (Dob) a été organisé le jeudi 27 juin, à l'Assemblée nationale, marquant ainsi, la première étape de ce basculement.

Actuellement, l'Assemblée nationale est saisie d'un projet de loi de finances portant budget de l'Etat pour l'année 2020, présenté sous la forme d'un budget-programme. Ce projet sera examiné par la Commission des affaires économiques financières (Caef), les 19, 20 et 21 novembre, avant d'être soumis à la plénière du 28 novembre. Le budget-programme sera donc une réalité à partir de

2020 », a-t-il justifié.

Maurice Kakou Guikahué s'est félicité que les députés de l'opposition aient tous répondu présent à ce séminaire formation.

Pour lui, ils gagneraient à maintenir cette cohésion et à la renforcer jusqu'à l'élection présidentielle de 2020. « Nous devons examiner les textes ensemble, produire des déclarations communes sur les projets de loi et voter dans la même direction. Il nous faut renforcer les actions de notre intergroupe parlementaire dans le respect de l'identité des différents groupes parlementaires que nous avons constitués », a-t-il appelé ■

Dr Lénissongui Coulibaly, (Pca de la Lonaci et membre du Conseil politique du Rhdp) “Ouattara est le meilleur présidentiable du moment”

L'ancien proche collaborateur de Henri Konan Bédié qui a déposé ses valises au Rhdp, il y a un an, salue les actions du Chef de l'État et dresse son bilan en tant que Pca de la Lonaci.

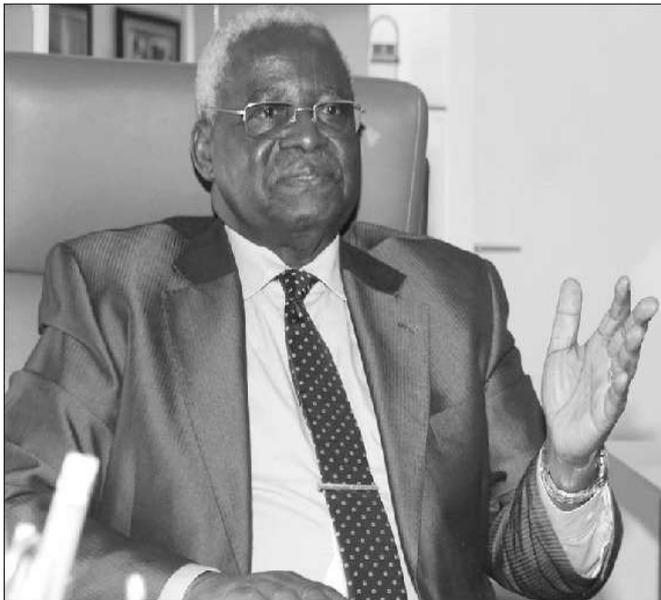
Vous avez quitté le Pdc-Rda pour le Rhdp en 2018. Quel bilan un an après ?

Il n'y a pas lieu de parler de bilan, car je n'ai pas quitté un parti pour un autre. Nous étions tous dans le Rhdp et j'y suis toujours. Et je me sens à l'aise, moralement et physiquement, aujourd'hui plus qu'hier. Je suis déterminé comme jamais à donner le meilleur de moi-même pour ce parti. En réalité, je milite pour le Rhdp depuis 2005, donc depuis sa création à Paris. J'étais un collaborateur immédiat du Président du Pdc-Rda Henri Konan Bédié et nous en avons parlé à plusieurs reprises. Singulièrement lorsque notre pays a traversé les crises que nous connaissons. Nous étions à sa table, Alphonse Djédjé Madi et moi, à Paris, et il nous a demandé de réfléchir à des voies et moyens pour aller dans le sens de ce qui est devenu aujourd'hui le Rhdp. Ce n'est donc pas nouveau pour moi, il y a très longtemps que j'y suis.

Lorsque l'alliance a été mise en place, nous y avons tous milité avec nos cœurs, parce qu'on a été convaincu du fait que dans la situation que vivait notre pays, après le départ du père fondateur, il n'était pas possible de faire autre chose contraire à l'unité et à l'union de tous ceux qui se réclamaient de Félix Houphouët-Boigny. Voilà notre démarche. Parce que ceux qui étaient au pouvoir avaient tous les moyens, l'armée, les finances, l'administration... On ne pouvait rien faire tant que les enfants de Félix Houphouët-Boigny ne s'étaient pas mis ensemble. C'est le meilleur moyen pour les enfants se réclamant d'Houphouët-Boigny de mettre ensemble. Je considère que je ne suis pas parti d'un parti politique pour un autre, donc je me sens à l'aise. J'ai une paix de cœur, je ne regrette rien.

Avec cette paix de cœur, quelles actions envisagez-vous pour vulgariser l'Houphouëtisme ?

Toutes nos actions politiques sont guidées par l'Houphouëtisme, qui est basé sur une philosophie de paix et de dialogue. J'ai déjà animé plusieurs conférences à travers le pays, comme par exemple à San-Pedro en décembre



(PHOTO: JOSÉPHINE KOUADIO)

2018 et Boundiali, chez moi, en septembre 2019. Je crois qu'il faut expliquer l'Houphouëtisme aux nouvelles générations qui n'ont pas ou peu connu Houphouët-Boigny. Et je pense que tous les membres des instances du Rhdp doivent saisir toute occasion pour parler des idéaux de paix et de dia-

vent faire la part des choses entre quelqu'un qui promet et celui qui fait, ou qui réalise. Elles savent que tout est à leur portée maintenant. Adduction d'eau, l'électricité, des centres de santé, des écoles, les routes, etc. Par exemple Boundiali, qui était une petite ville, est en train de se développer. La

tez-vous contribuer à la victoire du parti présidentiel ?
 Quand on regarde les actions du Rhdp, surtout lorsqu'on a fait le lancement des adhésions, beaucoup de gens s'inscrivent. C'est déjà le premier pas important. Ces actions doivent se poursuivre. Pour la présidentielle de 2020, il suffira de mettre en lumière toutes

“En 2020, ça sera bilan contre bilan, car ceux d'en face ont déjà fait leur preuve. En pareille situation, c'est plus facile pour nos militants.”

logue de Félix Houphouët-Boigny.

Avez-vous le retour de ces populations que vous rencontrez ? Comment ces populations apprécient-elles votre engagement ?

On n'a pas besoin de faire un sondage pour savoir que le Rhdp travaille pour le bien-être des populations. Je crois que ces populations comprennent et sa-

ville est ouverte et reliée à plusieurs autres villes comme Korhogo, Tengrela, Odienné. Nous avons toutes les raisons pour dire que le Président Alassane Ouattara et le gouvernement ont fait beaucoup pour notre région.

La présidentielle de 2020, c'est pour bientôt. En tant que membre du Conseil politique du Rhdp, comment comp-

les actions et réalisations du Président de la République dont j'ai parlé tantôt, à savoir les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, les universités, l'eau potable et j'en passe. Qu'on me dise que Président après Félix Houphouët-Boigny a réalisé tant d'infrastructures et qui travaille aussi pour la réconciliation. Evidemment, il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Que cache votre combat pour le Rhdp ?

Mon combat est un combat d'explication. Je mène ce combat non pas pour obtenir un poste où quoi que ce soit. J'ai été maire pendant 15 ans, trois mandats successifs, je ne cours pas après un poste. Je cours pour le Rhdp. Si le Rhdp gagne, je considère que j'ai gagné pour y avoir contribué. Notre combat est facilité par les réalisations infrastructurelles. Qu'est-ce que ceux qui ont promis ont fait ? La population doit pouvoir faire elle-même cette comparaison entre ceux qui promettent de réaliser, qui en ont eu l'occasion mais qui n'ont rien fait et ceux qui travaillent et qui réalisent effectivement. Tout le monde est conscient de ces réalisations qui donnent de plus en plus de visibilité à notre région, la Bagoué, et à toute la Côte d'Ivoire.

Je pense qu'il faut humblement reconnaître qu'il y a beaucoup de choses qui sont faites pour permettre à la Côte d'Ivoire de vivre en paix et cela est important pour des élections apaisées que toute personne de bon sens doit souhaiter.

Quel message voudriez-vous adresser aux militants du Rhdp et, de façon particulière, à ceux de votre base ?

Je demande à nos militants de demeurer confiants et de croire au leadership du Président de la République, comme ils l'ont toujours fait. Qu'ils sachent que nous avons la chance d'avoir le meilleur Président et le meilleur présidentiable du moment.

En 2020, ça sera bilan contre bilan, car ceux d'en face ont déjà fait leur preuve. En pareille situation, c'est plus facile pour nos militants.

A Boundiali, chez moi, ceux qui sont vraiment de Boundiali, je leur dis de regarder les routes Boundiali-Tengrela, Boundiali-Odienné et Boundiali-Kani et de me dire quel Président pouvait faire de telles réalisations si ce n'est le Président Alassane Ouattara.

Restons mobilisés et attendons impatiemment la campagne électorale comme le Président l'a dit à Dimbokro, à l'occasion de sa visite d'État.

Homme politique mais aussi administrateur re-

connu, un an après votre nomination à la tête du conseil d'administration de la Loterie nationale de Côte d'Ivoire, que pouvez-vous retenir ?

Un an après ma nomination comme président du conseil d'administration de la Lonaci, précisément le 17 octobre 2018 par décret, et le 22 octobre pour la prise de fonction, j'éprouve des sentiments de fierté d'être le premier responsable de cette société à participation financière publique majoritaire de l'État. Le gros du travail se fait par la direction générale. Le conseil d'administration travaille selon une feuille de route comme cela se fait avec tous les autres conseils d'administration. Nous ne faisons que donner des orientations. Nous avons contribué à mettre en place la loi sur les jeux de hasard que vient d'adopter les députés en commission. Cette loi va nous permettre d'assainir le secteur des jeux de hasard et de permettre à l'État et à la Lonaci de réduire la perte qu'ils subissent à cause des clandestins.

Je me réjouis de tous les résultats obtenus en fin d'exercice 2018 avec un chiffre d'affaires qui est en hausse.

La conséquence d'une très bonne collaboration avec la direction générale avec à sa tête Dramane Coulibaly, que je félicite pour son leadership et le succès de sa gestion de l'entreprise et des hommes.

A cela, il faut noter la réalisation de nombreuses œuvres sociales sur toute l'étendue du territoire à travers des dons d'écoles, centres de santé, eau, etc. Ce qui s'inscrit dans les missions de la Lonaci en tant qu'entreprise citoyenne pour accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de son programme social.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer toute ma gratitude à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour la confiance qu'il m'a bien voulu placer en moi.

J'apporterai tout ce que je peux, notamment mon expérience, mes connaissances pour être utile à la Lonaci et à la Côte d'Ivoire.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR GERMAINE BONI

Signature de convention

Plus de 10 milliards pour renforcer la coopération transfrontalière

Plusieurs initiatives sont en cours d'implémentation au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa).

Deux accords de partenariat viennent d'être scellés pour la réalisation d'investissements intégrateurs et l'accès aux services sociaux de base dans la sous-région. C'était le 8 novembre à la salle Félix Houphouët-Boigny du District d'Abidjan au Plateau. La première convention a été signée par Abdallah Boureima, président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), François Abert Amichia, président du Conseil des collectivités territoriales (Cot-Uemoa) et Anne Lugon-Moulin, ambassadrice de la Confédération suisse en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'appui financier de l'ordre de 4 milliards de FCfa pour la mise en œuvre du Programme de coopération transfrontalière locale (Pctl). Qui fait partie des huit programmes intégrateurs issus de la feuille de route du Cot-Uemoa. « Le fonds communautaire, lui, par-



Des officiels, lors de la cérémonie de signature des deux conventions de partenariat. (PHOTOS: DR).

ticipe à hauteur de 2 milliards de FCfa. Mais, il s'agit d'un démarrage et d'autres partenariats financiers viendront nous accompagner », a indiqué Abdallah Boureima. Avant d'insister sur le fait que « la chose la plus importante est la

coopération décentralisée qui vise la promotion de nos collectivités territoriales et particulièrement les femmes et les jeunes ». Quant au ministre François Amichia, il a précisé les champs d'action : « Nous avons ouvert plusieurs

schémas d'aménagement territoriaux intégrés et continus pour que tous les huit Etats se sentent véritablement concernés par ce programme ». L'ambassadrice de la Confédération suisse, elle, a expliqué que « l'engagement de la

Suisse dans cet avenant permettra de renforcer les actions transfrontalières engagées entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger (...) ». La seconde convention a été signée par le président de la

Commission de l'Uemoa et Michèle Sabban, présidente du Fonds verts pour les femmes - R20 Paris. Ce partenariat d'un montant de plus de 5 milliards de F Cfa va permettre de financer des projets territoriaux intégrant la dimension climatique. « Il vise à promouvoir l'autonomisation des femmes grâce aux nouveaux métiers de l'économie verte, à travers le développement et le financement des projets d'infrastructures durables », a fait savoir Michèle Sabban. Il permettra alors aux femmes de la sous-région de mener des activités allant dans le sens de la lutte contre les effets du changement climatique. La signature de ces deux conventions de partenariat constitue la première phase de financements de vastes projets à mettre en œuvre dans l'espace Uemoa. D'autres partenaires et bailleurs de fonds sont attendus.

GUY-ASSANE YAPY

Droit international humanitaire et art oratoire L'Injf célèbre ses lauréats aux concours nationaux



Les dirigeants de l'Injf ont exprimé leur fierté à leurs dignes représentants.

L'Institut national de formation judiciaire (Injf) a honoré, jeudi, ses élèves lauréats de l'édition 2019 du Concours national en Droit international humanitaire (Dih) et de l'édition 2018 du Concours national de débat et d'art oratoire. L'établissement a raffé les prix de la meilleure équipe et du meilleur plaideur pour la compétition de Dih, et ceux de la meilleure équipe et du meilleur débatteur pour l'art oratoire. Lors de la sympathique cérémonie de remise des trophées et des médailles aux dirigeants de l'Injf, dans l'enceinte de l'Institut à Cocody, Arsène Goulé s'est, au nom de l'équipe vainqueur du concours de Dih, réjoui de la reconnaissance de l'Injf. « Le

Concours national en Droit international humanitaire auquel nous avons participé, au 9 au 11 octobre, a vu la participation de dix universités et instituts de formation. Au terme de cette compétition, l'Injf a été déclaré vainqueur et a gagné les prix de la meilleure équipe et du meilleur débatteur », a fait savoir Arsène Goulé. Avant d'ajouter que cette victoire offre à l'équipe de l'Injf le droit de participer, en 2020, au concours régional à Tunis en Tunisie. La compétition est organisée par le Comité international de la Croix rouge (Cicr). Quant au concours de débat et d'art oratoire, il a permis à 24 équipes du district d'Abidjan de s'affronter. « Le principe consistait au tirage au sort d'un thème de culture générale, défendu en arguments et contre-arguments par deux équipes tirées également au sort et composées chacune de quatre compétiteurs », a expliqué Jackson Adébi, qui, avec Marie Emmanuelle Apo Ablé (meilleure débatteuse), Aimé Alban Kra et Eric Yéboua formaient l'équipe de l'Injf. Le directeur de l'Injf, Bertin Brou Kouassi, a dit sa fierté d'avoir des étudiants de l'Institut qui excellent dans les concours nationaux. Il a assuré que l'établissement sera toujours aux côtés des lauréats. « Nous ferons ce qu'il faut pour que vous sentiez que nous sommes fiers de vous », a-t-il promis.

GERMAIN GABO

Douanes ivoiriennes «Bilan positif» pour le Synaadci

L'adhésion du Synaadci à la centrale syndicale humanisme, la création d'un cadre de rencontre et d'échange avec la direction générale des douanes, la levée des 10 ans d'ancienneté exigée pour le concours professionnel et la correction portant sur l'indice de recrutement qui passe de 360 à 370 conformément au décret de la Fonction publique. Ce sont là autant de bons points à mettre au compte des acquis du Syndicat national des agents actifs des douanes de Côte d'Ivoire (Synaadci). Coulibaly Doulourou Moussa, secrétaire général du Syndicat national des agents actifs des douanes de Côte d'Ivoire (Synaadci), a présenté le bilan de sa première année

d'exercice le samedi 2 novembre dernier au siège du syndicat sis à Adjame, au cours d'une assemblée générale ordinaire. La question du retard de paiement des primes a été réglée, toujours grâce au dynamisme du secrétaire général. « Avec l'intersyndicale des agents des Douanes de Côte d'Ivoire (Isadci), nous nous sommes inscrits dans la démarche qualité syndicale. Ce qui a abouti à la création d'un cadre de rencontre et d'échanges avec la direction générale des douanes. Nous saluons le premier responsable, le général Alphonse Da Pierre qui privilégie les négociations, le dialogue et l'écoute ayant

abouti à la prise en compte de nos préoccupations », s'est félicité le syndicaliste Coulibaly Doulourou Moussa. À cela s'ajoute la participation, à plusieurs rencontres de haut niveau, du secrétaire général du Synaadci. Ainsi du 18 juin au 21 juillet 2018, il a pris part au dialogue social organisé par le ministère de l'Emploi et de la protection sociale. Pour la capitalisation des acquis de lutte, le Synaadci a annoncé l'implantation des coordinations et la formation de ses membres. « Nous prôtons l'excellence dans l'accomplissement de nos tâches. Nous devons être des modèles au travail », s'est engagé Coulibaly Doulourou Moussa.

ISABELLE SOMIAN



Coulibaly Doulourou Moussa, secrétaire général du Synaadci (à gauche) a présenté le bilan de sa première année d'exercice.

Lutte contre la malnutrition

Duncan appelle les parlementaires à plus d'engagement

Le vice-Président de la République a présidé hier, au Radisson Blu, un atelier régional des parlementaires dans le cadre de la campagne pour la promotion de l'allaitement et la stimulation précoce.

La question de l'allaitement et de la malnutrition était au centre d'un dialogue régional entre les parlementaires des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, hier à l'hôtel Radisson Blu, dans la zone aéroportuaire, à Port-Bouët. Organisée par le gouvernement ivoirien, en partenariat avec l'Oms, l'Unicef et Alive & Thrive, cette rencontre d'échanges et de réflexion a été présidée par le vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, en sa qualité de président du Conseil national pour la nutrition, l'alimentation et le développement de la petite enfance (Connape). Il avait à ses côtés une cinquantaine de parlementaires, ainsi que des représentants de divers organismes internationaux. Dans son discours d'ouverture, le vice-Président de la République a appelé les parlementaires de ces deux régions de l'Afrique à prendre à bras-le-corps la promotion de l'allaitement et la lutte contre la malnutrition. « Plus que jamais, il est important que nous puissions protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement partout et par tous, dans chacun de nos pays. En tant que parlementaires, vous êtes les garants des intérêts des po-



Cette rencontre permettra aux parlementaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre d'échanger leurs expériences en matière de lutte contre la malnutrition. (PHOTOS DR)

pulations à travers le contrôle et l'appui de l'action gouvernementale. À ce titre, vous êtes donc des partenaires incontournables pour la création d'un environnement propice à l'allaitement », a-t-il lancé. Pour Daniel Kablan Duncan, les parlementaires devraient être des acteurs du changement durable et contribuer à

mettre fin à toutes les formes de malnutrition dans le cadre de l'élaboration et des votes des textes et lois. « En effet, l'alimentation et la nutrition figurent au nombre des droits fondamentaux », a-t-il signifié. Avant de poursuivre : « À titre d'exemple, je voudrais proposer qu'au-delà de la question de l'allaitement, vous puissiez pousser la

réflexion sur les textes réglementant la vente des aliments et boissons à l'endroit des enfants et aux alentours des écoles. Car les bonnes ou mauvaises pratiques alimentaires qui influenceront toute une vie se prennent surtout à cet âge, dans ces lieux et circonstances ». Il a insisté sur le fait qu'il est plus que jamais important que les

parlementaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre puissent protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement partout et par tous, dans leurs pays respectifs. « Vous êtes les mieux placés au niveau national et surtout dans vos circonscriptions électorales pour attirer l'attention sur l'importance de cette pratique qui doit figurer à un haut

niveau de l'agenda politique et législatif ». Le vice-Président a, par ailleurs, relevé quelques actions déjà entreprises à cet effet, par le gouvernement ivoirien, sur le plan national. « En Côte d'Ivoire, si une nette progression du taux de l'allaitement exclusif a été enregistrée, passant de 12% en 2012 à 23,5% en 2016, des efforts restent à faire au regard de l'objectif de 50% fixé par le gouvernement à l'horizon 2021 et de 70% à l'horizon 2025. Ainsi, le gouvernement ivoirien a décidé d'élaborer un plan national multisectoriel de l'allaitement 2019-2021, d'un montant de 5 milliards de FCfa, afin de rehausser rapidement le niveau de l'allaitement en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un décret réglementant la commercialisation des substituts du lait maternel et souhaite renforcer le code du travail en ce qui concerne la création des espaces d'allaitement en milieu professionnel », a-t-il relevé. Cette rencontre parlementaire sera suivie du lancement de la campagne nationale et régionale pour la promotion de l'allaitement et la stimulation précoce, le jeudi 14 novembre, à la place de la Sorbonne au Plateau ■

CASIMIR DJÉZOU

Hommage

Le patriarche Lambert Amon-Tano célébré

Le patriarche Lambert Amon-Tano sera célébré à travers des journées d'hommage qui auront lieu les 15 et 17 novembre, au Sofitel hôtel Ivoire d'Abidjan (Cocody) et à Eboué, son village natal. L'information a été rendue publique lors d'une conférence de presse le 11 novembre, à Cocody, par la présidente du comité d'organisation, Hervée Coulibaly. Qui s'en explique : « Très souvent, en Côte d'Ivoire, c'est à titre

posthume que des personnalités qui ont marqué leur génération par la qualité de leur travail sont célébrées. Cette règle ne doit pas s'appliquer à l'homme de 93 ans qui s'est distingué par sa riche carrière politique, administrative, diplomatique et surtout syndicale ». Cet événement est une initiative du comité national d'hommage aux doyens. Pour qui, l'expérience acquise auprès de feu Félix Houphouët Boigny par Lambert Amon-Tano suf-

fit à démontrer que sa vie mérite une attention particulière. Aussi la Côte d'Ivoire entend-elle rendre un hommage des plus vibrants au Fils né sur les bords de la lagune Aby, et père de Marcel Amon-Tano, ministre des Affaires étrangères. Au programme, une conférence publique sera donnée sur le thème : « L'histoire coloniale et postcoloniale de la Côte d'Ivoire avec l'un des fidèles serviteurs du Président Félix Houphouët Boigny ». Elle sera co-ani-

mée par Lambert Amon-Tano lui-même, et le Dr Djofolo Doumbia, directeur de la communication de l'Université Félix-Houphouët Boigny de Cocody. La conférence sera suivie d'un dîner et d'une projection de film sur Lambert Amon-Tano. De nombreuses hautes personnalités sont attendues à cette célébration, parmi lesquelles le vice-Président Daniel Kablan Duncan, la ministre en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et



La Côte d'Ivoire entend rendre un hommage à l'un de ses valeureux patriarches.

de la Formation professionnelle Kandia Camara, présidente d'honneur du comité d'organisation, le Dr Eu-

gène Aka Ouélé, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique ■

DRAMOUS YÉTI



LE DIRECTEUR DE CABINET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

N° 02019

MFP/DGFP/DFRC/KKJMYJS/BSP

Abidjan le, 06 NOV 2019.

COMMUNIQUE

Il est ouvert, au titre de l'année 2020, un appel à candidature pour l'accès aux cycles Internationaux de formation de l'Ecole Nationale d'Administration de France (ENA-France). Il s'agit du:

- Cycle International Long (CIL) d'une durée de 12 à 14 mois;
- Cycle International de Perfectionnement (CIP) d'une durée de 08 mois.

Ces Cycles sont destinés aux jeunes cadres de l'Administration Publique occupant un poste de responsabilité et dotés d'un réel potentiel d'évolution et d'influence.

Pour cette année, la première étape de sélection est entièrement dématérialisée et conduite par l'ENA-France.

A ce titre, les fonctionnaires désireux de faire acte de candidature sont appelés à s'inscrire en ligne au plus tard le vendredi 15 novembre 2019, délai de rigueur via le lien suivant: www.ena.fr

Pièces Jointes:

- une copie de la procédure de sélection des candidats aux cycles internationaux de l'ENA et des IRA;
- une copie du memento de sélection.


OKA K. Séraphin
 Administrateur Général Civil

Vu le 12/11/2019
P. OCF YEO N.



Ouverture de la procédure de sélection des candidats pour les cycles internationaux de l'ENA et des IRA le 16 octobre 2019

Haut fonctionnaire, vous souhaitez vous perfectionner, développer de nouveaux savoir-faire directement liés à vos missions, échanger avec de hauts responsables de l'administration publique du monde entier ?



Chaque année l'ENA sélectionne environ 80 candidats étrangers pour ses cycles internationaux ainsi que ceux des Instituts régionaux d'administration (IRA).

Vous pouvez être l'un d'eux si vous remplissez les conditions requises. www.ena.fr/index.php/Europe-International/Programmes-de-formation-internationaux/Les-cycles-longs

Fière de ses 70 ans d'excellence, l'ENA aujourd'hui est l'École de management de la haute fonction publique, française européenne et internationale. Elle attire de jeunes fonctionnaires et des fonctionnaires déjà expérimentés de plus de 100 pays dans le monde
> vidéo des Cycles internationaux

3 cycles de formation de longue durée sont ouverts aux fonctionnaires et agents publics étrangers :

Cycle International Long (CIL) de l'ENA

■ Cette formation diplômante est couplée à trois parcours de masters professionnels en « Communication des institutions publiques », en « Action publique en Europe » et en « Administration publique générale » organisés par l'ENA en partenariat avec de prestigieuses universités française : Paris CELSA ; Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et l'Université de Strasbourg

Durée : 12 mois + 2 mois optionnels - pour des hauts fonctionnaires juniors.
NB : Le CIL peut être ouvert aux futurs fonctionnaires après dérogation.

Le Cycle International de Perfectionnement (CIP) de l'ENA

■ Cette formation diplômante est couplée à deux parcours de masters professionnels en « Administration publique et affaires internationales » et en « Administrations publique spécialisée » organisés par l'ENA en partenariat avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université de Strasbourg

Durée : 8 mois pour de hauts fonctionnaires confirmés.

Le Cycle International des IRA (CIIRA)

■ Cette formation diplômante (possibilité de valider un diplôme de Master 2) est couplée à trois parcours de masters professionnels en « Communication des institutions publiques », en « Action publique en Europe » et en « Administration publique générale » organisés par l'ENA en partenariat avec de prestigieuses universités françaises : Paris CELSA ; Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et l'Université de Strasbourg.

Durée : 8 mois - pour de jeunes fonctionnaires souhaitant renforcer ou élargir leurs compétences

Les candidats intéressés doivent exercer des responsabilités de niveau supérieur dans l'administration, être parfaitement francophones, maîtriser l'anglais et disposer d'un niveau master 1 ou équivalent

La procédure de sélection est commune aux cycles de l'ENA et des IRA.

CONTACT ENA

Cosimo DI TURI
Gestionnaire du recrutement des élèves étrangers -
Département des stages et de la sélection des élèves étrangers. Tél : +33 (0)3 86 21 44 87

CALENDRIER

- Inscription en ligne du 16 octobre au 15 novembre 2019.
> [Site inscription](#)
- Sélection des candidats sur dossiers (par l'ENA) du 16 novembre au 30 novembre 2019.
- Transmission aux ambassades de la liste des candidats à convoquer aux écrits du 1er au 31 décembre 2019.
- Épreuves écrites organisées du 6 au 13 janvier 2020 par les services des ambassades.
- Épreuves orales organisées du 16 mars au 10 avril 2020 par les services des ambassades.
- Comité final de sélection: mai 2020.
- La rentrée du cycle des IRA et du CIL est programmée le 31 août 2020.
- La rentrée du CIP est programmée en décembre 2020.

EN SAVOIR PLUS

- Site de l'ENA > Rubrique Formations et admissions > les Cycles internationaux

www.ena.fr/index.php?fr/formation/Cycles-internationaux

- Depuis plus de 60 ans, l'ENA accueille des élèves étrangers, en provenance de tous les continents. Près de 3800 élèves étrangers en provenance de 134 pays ont déjà été formés.

- Sites des IRA :
IRA de Lyon www.ira-lyon.gouv.fr
IRA de Metz www.ira-metz.gouv.fr
IRA de Bastia www.ira-bastia.fr
IRA de Lille www.ira-lille.gouv.fr
IRA de Nantes www.ira-nantes.gouv.fr

Vu le 17/11/2019
P. DCF YEO N.



Ulcère de Buruli / Pr Kaloga Mamadou :

« Il existe des mesures pour éviter les lourdes conséquences de la maladie »

L'ulcère de Buruli sévit toujours en Côte d'Ivoire où on dénombre le plus de malades. Tour d'horizon avec le directeur coordonnateur du Programme national de lutte contre l'ulcère de Buruli.



l'ulcère ne consulte pas tôt, alors plus tard la peau « s'ouvre » et apparaît spontanément une plaie. Cette infection affecte la peau et parfois la ronger jusqu'à atteindre les os et peut même entraîner des déformations et des incapacités permanentes. Comme vous le voyez, l'ulcère de Buruli ne commence pas par une plaie. D'ailleurs, si le malade consulte tôt, la plaie peut ne pas apparaître.

Pourquoi le nom Buruli ?
Buruli est le nom d'un comté ou région d'Ouganda. C'est là qu'il y a eu beaucoup de cas dans les années 1960.

Dans cette zone, il y a eu des travaux d'aménagement pour accueillir des réfugiés. Beaucoup de

personnes parmi ces réfugiés ont développé des ulcères cutanés inexplicables. C'est de là est venu l'ulcère de Buruli. En Côte d'Ivoire, beaucoup de cas ont été dépistés à Daloa en 1986 ; d'où l'appellation de la maladie de Daloa.

Quel comportement doit-on avoir pour ne pas contracter cette maladie ?

Il n'y a pas de mesures préventives primaires. Il existe des mesures pour éviter les lourdes conséquences de la maladie. Il s'agit de dépistage précoce, consultation dans un hôpital le plus proche, prise régulière des médicaments, suivre scrupuleusement les conseils des praticiens et le respect

des mesures d'hygiène corporelle et vestimentaire.

Que fait le Pnlub, votre structure ?

Le Programme national de lutte contre l'ulcère de Buruli est la structure technique du ministère de la Santé et de l'hygiène publique, qui a en charge la gestion de toutes les interventions sur l'ulcère de Buruli. Le Pnlub est chargé de tout coordonner autour de la maladie, de réduire les conséquences liées à la maladie par des actions efficaces sur le terrain. Ce qui suppose de travailler avec les districts en décentralisant les activités.

Nous essayons aussi de contribuer en apportant un peu de joie dans le cœur des malades. A ce titre, en

décembre prochain, nous parrainons un Arbre de Noël au bénéfice des enfants malades de l'ulcère de Buruli

C'est important de vivre une journée de loisir avec des enfants que nous côtoyons tous les jours dans un contexte qui peut être qualifié de « stressant » pour le malade et pour les praticiens que nous sommes.

Ce sera une occasion de briser la barrière entre soignant et malade. Ces enfants ont le droit de vivre la fin de l'année dans la joie, comme tous les autres enfants de leur âge. Ils ont droit aux cadeaux. Ils ont le droit de voir le Père Noël. ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
BLEDSON MATHIEU

Professeur, l'ulcère de Buruli ne semble être présent que dans certaines zones...

Effectivement, la maladie sévit dans les zones où il y a eu de grands aménagements et de grands bouleversements de l'environnement. Il s'agit surtout des zones marécageuses autour des barrages hydro-électriques ou des grandes zones irriguées pour la riziculture par exemple. C'est pourquoi en Côte d'Ivoire, la maladie sévit dans les districts de Daloa, Divo, Oumé, Sakassou, Béoumi, Yamoussoukro, Bouafé, Tiasalé, Zouan-Hounien, etc., pour ne citer que ceux-là.

Est-ce une maladie ivoirienne ? On en entend rarement parler ailleurs...

Ce n'est pas une maladie uniquement ivoirienne, même si la Côte d'Ivoire dépiste le plus de cas au monde. On trouve la maladie dans une trentaine de pays situés dans la zone intertropicale où le climat est humide et chaud. Exemple : le Bénin, le Ghana, le Togo, le Nigeria, le Cameroun, la Rdc. Hors d'Afrique, on trouve la maladie dans certaines parties de l'Australie, du Japon... En 2018, l'Australie a notifié plus de cas que la Côte d'Ivoire.

Y a-t-il des chances pour

que l'ulcère de Buruli soit un jour éradiqué ?

Il faut d'abord préciser que le microbe est bien connu, mais le mode de transmission de la maladie n'est pas encore bien élucidé. L'on ne sait pas comment l'homme se contamine. Du coup, il est difficile de parler d'éradication. Il n'y a pas de mesure primaire, c'est-à-dire des mesures pour éviter de se contaminer. Le respect des règles d'hygiène corporelle et vestimentaire est la seule mesure conseillée. Pour le moment, nous ne parlons pas d'éradication mais de contrôle ; c'est-à-dire contrôler tous les autres aspects de la maladie. Contrôler la prévention des invalidités par un dépistage précoce, maîtriser le processus de diagnostic, maîtriser la méthode de traitement : prendre précocement les antibiotiques, assurer la gestion des plaies, assurer la chirurgie pour certains malades.

C'est quoi exactement l'ulcère de Buruli ?

C'est une maladie de la peau provoquée par un microbe, la bactérie *Mycobacterium ulcerans*. La maladie se manifeste par des signes de début qui sont une boule sous la peau ou une partie du corps qui devient dure ou un gonflement. Si le ma-

Sécurisation foncière rurale

Kobenan Adjoumani salue les performances de l'Afor

En visite dans les locaux de l'Agence foncière rurale (Afor) le 11 novembre, le ministre en charge du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, a salué les performances enregistrées par cette institution, active depuis seulement deux ans. Moins de trois années après sa mise en service en 2016, Afor a abattu un travail remarquable dans la mission de sécurisation foncière rurale que lui a confiée l'État de Côte d'Ivoire. Sous l'impulsion de cette agence, le nombre de territoires délimités et bornés avec arrêtés signés du ministre de l'Intérieur est passé de 0 en 2017 à 1760 en 2019. Par ailleurs, de 4423 certificats fonciers délivrés en 2017, l'on est passé à 6123 en 2019. Des statistiques flatteuses qui ont été présentées à Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, le 11 novembre à l'occasion d'une visite qu'il effectuait dans les locaux de l'Afor, à Coady. L'homme qui s'est vu confier le département



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a encouragé le personnel de l'Afor à poursuivre sur sa lancée.

de l'Agriculture et du Développement rural depuis septembre dernier, a en effet entrepris de visiter les structures placées sous sa tutelle. « Ce, afin d'apprécier leurs conditions de travail » et partager avec elles sa vision. Cette visite a conduit le ministre Adjoumani sur les installations du conseil de surveillance, et à la direction générale de l'Afor. Il s'est réjoui des performances enregistrées par l'agence, qui, a-t-il rap-

pelé, a vu le jour « pour adresser la problématique de la sécurisation foncière rurale de la Côte d'Ivoire avec davantage d'efficacité et de rigueur ». Il a adressé des félicitations au personnel de l'agence ainsi qu'à ses administrateurs.

Les enjeux de la sécurisation foncière rurale

Kouassi Adjoumani a rappelé que « la très sensible question du foncier rural est évoquée avec récur-

rence comme l'une des causes des différentes crises qui ont déchiré le tissu social en Côte d'Ivoire depuis au moins deux décennies ». D'où la nécessité, selon lui, d'adresser cette question avec beaucoup de rigueur et de diligence. Ce, afin de préserver la paix et la cohésion sociale entre les différentes communautés.

C'est pourquoi, il a salué ces résultats encourageants enregistrés par l'Afor après seulement deux années d'activité. Grâce à ces chiffres, a-t-il poursuivi, l'Afor a apporté un précieux concours à la Côte d'Ivoire. Lui permettant de relever de façon honorable son défi de satisfaire les indicateurs de l'Union européenne (Ue), qui consistaient à délimiter et borner les territoires de 3250 villages cumulés au 30 septembre 2019. « Condition exigée pour bénéficier de 100 % de taux de décaissement de l'appui budgétaire de cette institution, au profit de divers programmes de développement de notre pays », a-t-il expliqué. ■

DRAMOUS YÉTI

Mise en œuvre du Rgph

Les acteurs affinent leurs stratégies

L'opération de 23,9 milliards de FCfa est financée par l'État, le groupe de la Banque africaine de développement (Bad), la Banque mondiale et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea).

Un atelier de finalisation des documents méthodologiques d'opérationnalisation du Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph) réunit, depuis hier à Jacquville, une soixantaine de participants. Ils sont pour la plupart issus du Bureau technique permanent du recensement (Btpr), de l'Institut national de la statistique (Ins), du ministère du Plan et du Développement et des partenaires techniques. Cette rencontre, qui prend fin le 16 novembre, devrait permettre d'affiner la méthodologie globale de mise en œuvre des principales activités du Rgph telles que déclinées dans le document projet en vue d'une meilleure opérationnalisation. À l'ouverture des travaux, Doffou N'Guessan, directeur général de l'Ins, par ailleurs directeur national du recensement, a révélé à la presse que les documents relatifs au fon-



Doffou N'Guessan, directeur général de l'Ins (au centre), a procédé à l'ouverture des travaux. (PH : DR)

ctionnement du Btpr devraient être validés lors des travaux. De même, les documents consignant la stratégie du plan de mise en œuvre opérationnelle des différentes phases de collecte, d'analyse et de publi-

cation des données (manuel de procédure, stratégie de recrutement, gestion logistique, administrative et financière du personnel, etc.) seront passés en revue. Depuis mars 2019, dans le

cadre de ce Rgph, la cartographie censitaire a démarré et se passe actuellement bien, selon le directeur général de l'Ins. Celle-ci permet de répertorier l'ensemble des sites habités, de délimiter et de découper les

aires ou zones de dénombrement, de réaliser la couverture de l'ensemble du territoire sans omission ni double compte, d'évaluer la planification du personnel de terrain et de la logistique pour le dénombrement général. « Le succès de cette opération de recensement est tributaire d'une meilleure planification et d'une mise en œuvre des activités. L'Unipa est fier d'accompagner la Côte d'Ivoire », s'est réjoui, à l'ouverture des travaux, Alain Akpaadj, représentant résident adjoint du Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa) en Côte d'Ivoire. Après le Rgph de 2014 « qui avait souffert d'insuffisances et de problèmes techniques » comme le fait remarquer Siriki Zanga Coulibaly, coordonnateur technique du 5e Rgph, le gouvernement et ses partenaires ont décidé d'anticiper

l'organisation d'une nouvelle opération. Celle-ci devrait permettre d'améliorer la connaissance des caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population ivoirienne (estimée actuellement à 25 millions) et de sa dynamique. Environ 40 000 agents seront recrutés et des milliers de tablettes et ainsi que des centaines d'engins roulants (voitures, motocyclettes) mobilisés pour la phase de dénombrement qui devrait démarrer dans le premier trimestre 2020. Coût de cette opération : 23,9 milliards de FCfa. Elle est financée par l'Etat, le groupe de la Banque africaine de développement (Bad), la Banque mondiale et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea) ■

ANOHO KOUAO

Agro-foresterie

Les parties prenantes s'engagent à développer des chaînes de valeur durables

L'agroforesterie a été retenue par les autorités ivoiriennes comme une solution privilégiée pour la restauration du couvert forestier ivoirien, fortement dégradé. Mais pour une meilleure mise en œuvre de cette pratique constituant du reste l'axe majeur de la nouvelle politique forestière ivoirienne ainsi que de l'Initiative cacao et forêt dont la Côte d'Ivoire est signataire, il faut l'implication de tous les acteurs et surtout un appui financier du secteur privé. Une implication qui nécessite que soient clarifiés d'ores et déjà les besoins et opportunités de développement des chaînes de valeur des produits forestiers et agroforestiers issus de ce nouveau modèle de restauration du couvert forestier. C'est en substance l'objectif de l'atelier de 48 heures ouvert hier, à l'hôtel Palm Club de Cocody, par le chef de cabinet du ministère des Eaux et Forêts, le colonel Mé Kouamé Martial. « L'un des axes majeurs de la politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts ainsi que la stratégie qui l'opérationnalise est la pratique de l'agroforesterie tant dans le milieu rural que dans les agroforêts du domaine forestier



Le colonel Mé Kouamé Martial, chef de cabinet du ministre des Eaux et Forêts. (PH : DR)

privé de l'État », a-t-il déclaré. Il a aussi apporté une précision de taille. En effet, dans le milieu rural, il est question aujourd'hui de la régénération du verger cacaoyer très vieillissant. Pour lui, c'est une grande opportunité à saisir pour mettre en place un vaste programme d'agroforesterie sur au moins un million d'hec-

tares, soit un tiers de l'objectif de réhabilitation des forêts annoncé par la stratégie. Il s'agira, en effet, a-t-il précisé, d'introduire entre 20 et 30 arbres dans chaque hectare de plantation de cacaoyers régénérés. Mais cela nécessite une bonne collaboration interministérielle. « Dans cette perspective, le ministère des Eaux et Forêts appelle de tous ses vœux la mise en place d'une plateforme de collaboration avec le Conseil café-cacao et les autres structures spécialisées du ministère de l'Agriculture en vue d'une parfaite coordination de ce programme de régénération du verger cacaoyer et de l'ambitieux programme de réhabilitation de la couverture forestière du pays », a-t-il ajouté.

En somme, selon l'émissaire du gouvernement, l'agroforesterie est au cœur de la nouvelle politique forestière. Et les partenaires nationaux et internationaux de la Côte d'Ivoire dont l'Onu Environnement, la Facilité Redd de l'Union européenne sont tout aussi engagés aux côtés des autorités pour relever ces défis. Les représentants de ces organisations ont réaffirmé cet engagement à l'ouverture de

l'atelier. Surtout en ce qui concerne la mobilisation du financement de la stratégie de mise en œuvre de la nouvelle politique forestière, qui s'élève à un milliard de dollars, soit environ 600 milliards de FCfa. L'objectif, faut-il le rappeler, est de restaurer le couvert forestier afin qu'à l'horizon 2030 au moins 20% du territoire national soit recouvert de forêt, contre environ 10% actuellement.

Les deux jours d'atelier permettront de discuter du développement de la production et de la commercialisation des produits ligneux, du bois énergie, des fruits et des cultures vivrières issus de l'agroforesterie, ainsi que des modèles de plantations et de gestion durable des forêts naturelles. La rencontre servira aussi à approfondir la cartographie des chaînes de valeur existantes ou à développer, à identifier les barrières et opportunités de développement et à discuter des aspects économiques et financiers pour une prise en compte des produits issus des paysages forestiers et agroforestiers dans leur ensemble ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Gestion des collectivités

La digitalisation pour augmenter les ressources

Le salon des collectivités territoriales qui a pris fin le 9 novembre, au Golf Hôtel, a été marqué par les solutions numériques proposées par les participants pour améliorer la gestion des entités administratives. Parmi celles-ci, Lanfiapay a suscité beaucoup d'intérêt chez les magistrats des collectivités territoriales et drainé beaucoup de monde, eu égard à sa polyvalence.

Cette application développée par la Société ivoirienne d'assistance aux collectivités (Siac) permet de faire le recensement digital par géolocalisation de leurs contribuables et le suivi budgétaire des recettes. Selon la présentation qui en a été faite, les différents modules de cette solution numérique permettent de réaliser l'inclusion financière des activités informelles ; de déterminer le potentiel fiscal de la collectivité ; de suivre en temps réel les opérations d'enrôlement et de perception des taxes des contribuables ; de dématérialiser la collecte des taxes par l'introduction de moyens de paiement électroniques (carte Nic, code QR, mobile paiement) ; de favoriser le civisme fiscal ; de suivre la gestion de la collectivité en temps réel, c'est-à-dire gérer de façon optimale les dé-

penses d'engagement et de mandatement ; et d'offrir aux contribuables à faibles revenus, de réelles opportunités pour développer leurs activités en les incluant dans le système financier.

Placé sous le thème : « villes et territoires durables à l'horizon 2030 », le Salon était un cadre d'échanges entre les élus locaux afin de renouer de nouvelles relations en vue de participer au développement de leur localité. « La Côte d'Ivoire s'est engagée dans un plan national de développement 2016-2020 avec un programme d'investissement de 30 mille milliards de francs Cfa. (...) Dans cette dynamique, les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle majeur afin de contribuer à favoriser la réduction de la pauvreté, l'inclusion économique et financière, la cohésion sociale, la création d'emploi et l'amélioration des conditions de vie des populations notamment les plus vulnérables et celles vivant dans les zones rurales », avait déclaré le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Président de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (Ardci), Aka Aouélé, à la cérémonie d'ouverture, le 7 novembre ■

DAVID YA

Développement des entreprises L'Union européenne renforce son soutien au dialogue État / secteur privé

La représentation abidjanaise de l'institution a abrité un trilogue autour des questions d'amélioration du climat des affaires.

Face aux besoins d'amélioration de l'environnement des affaires manifestés par le secteur privé en Côte d'Ivoire, l'Union générale des entreprises en Côte d'Ivoire (Ugeci), la Confédération générale des entreprises en Côte d'Ivoire (Cgeci) et la Chambre de commerce européenne en Côte d'Ivoire (Eurocham), ont organisé un trilogue hier, sous la supervision de la délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire. Au cours des échanges qui ont réuni dans les locaux de l'Ue au Plateau, le ministère du Commerce, le Patronat et la Délégation européenne, il a été question d'éplucher les problèmes ayant trait au coût élevé de la démarche Rse (Responsabilité sociétale des entreprises), à l'absence d'une stratégie d'incitation aux politiques Rse, à l'accès limité à Internet compte tenu du prix élevé, mais surtout à la gouvernance des contrôles fiscaux. L'accès au financement pour les entreprises,



Les échanges ont permis au secteur privé de faire le point sur la situation réelle de l'environnement dans lequel il évolue.

notamment les Petites et moyennes entreprises (Pme), la gouvernance des entreprises ; l'élargissement de l'assiette fiscale, le dévelop-

pement du capital humain, les difficultés d'accès à l'énergie et au foncier pour certaines entreprises, ont également fait l'objet de com-

mentaires par les trois parties. Au terme des discussions, l'ambassadeur Jobst von Kirchmann, chef de la délégation de l'Union euro-

péenne en Côte d'Ivoire, a salué cette rencontre qui entre dans le cadre du projet « Investir ensemble », conduit par son institution

aux côtés des secteurs public et privé ivoiriens. Pour lui, le secteur privé a profité de cette rencontre pour faire des propositions constructives pour le développement des affaires dans un cadre serein. « Nous avons été entendus. Nous avons fait des propositions sur des sujets, notamment sur la fiscalité pour qu'ensemble, nous puissions aller de l'avant parce que les attentes sont fortes et très importantes », indique le représentant de la délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire. S'exprimant au nom du secteur privé, Jean-Louis Ménéudier, président de l'Ugeci, a estimé que le dialogue public privé est actif. Il note que les questions abordées ont été à la hauteur de l'attente des acteurs du secteur privé avant la publication de la loi des finances 2020. Il a déclaré que « si on veut aller à l'émergence, il faut aider le secteur privé en particulier à se développer davantage » ■

ABOUBAKAR BAMBA

Sécurité maritime

Des spécialistes formés aux techniques de sauvetage en mer

Une vingtaine de marins et de soldats de l'armée de l'air de sept pays du sud du golfe de Guinée prennent part, depuis lundi, dans les locaux de l'Académie régionale des Sciences et techniques de la mer (Arstm), à Yopougon, à une formation sur le sauvetage en mer. Initiée par la Coopération française, en collaboration avec l'Institut de sécurité maritime interrégional (Ismi), cette formation est prévue sur cinq jours, du 11 au 15 novembre. À la cérémonie d'ouverture, le directeur de l'Ismi, commandant

Abé Aké Lazare, a souligné que le golfe de Guinée présente de forts enjeux en matière de sécurité maritime. « C'est un carrefour maritime parmi les plus fréquentés au monde, du fait des activités économiques à risque qui s'y déroulent et pouvant donner lieu à des détresses. Or, le traitement de ces détresses en mer doit pouvoir trouver des réponses appropriées de sauvetage de la part des États côtiers », a-t-il affirmé. Il a ajouté que si le sauvetage en mer a longtemps reposé sur la solidarité des gens de mer, son orga-

nisation est aujourd'hui beaucoup plus normée et répond à des conventions internationales qui en fixent le cadre. « La coordination des opérations de sauvetage et de recherche en mer, qu'elle soit le fait de navires ou d'aéronefs, ne s'improvise pas. Une formation couvrant à la fois les aspects théoriques et pratiques s'avère indispensable pour s'approprier le savoir-faire et savoir-être requis pour coordonner efficacement les secours », a-t-il poursuivi. L'administrateur en chef des Affaires maritimes, Guillaume



Cette formation théorique permettra de doter les participants de moyens nécessaires pour intervenir en mer, en cas de détresse. (PH: DR)

de Beauregard, représentant la coopération française, a précisé que ce stage fait suite à un premier qui s'est déroulé en juin dernier, au profit des pays du nord du Golfe de Guinée. Ce deuxième étant spécifiquement destiné aux pays de la zone sud du Golfe de Guinée. Il a indiqué que la sécurité maritime du golfe de Guinée n'est plus un luxe mais un véritable enjeu pour toute la sous-région. « Le golfe de Guinée est une zone stratégique à plus d'un titre. En matière d'échanges commerciaux, c'est un véritable carrefour ma-

ritime entre l'Afrique et l'Europe, l'Amérique et l'Asie. C'est une aire de transit qui relie une dizaine de ports, les plus importants de la zone, au reste du monde. Dans le domaine de la pêche, le golfe de Guinée abrite des zones de forte concentration en ressources halieutiques. Les réserves sont estimées à plus d'un million de tonnes. Le golfe de Guinée est aussi une zone riche en ressources pétrolières et gazières », a-t-il soutenu. Il a indiqué que cette formation portera, entre autres, sur les réglementations internationales

et nationales, procédures, anglais maritime, notion de météorologie, connaissance de la zone. Elle est assurée par des experts de haut niveau venus de la France, du Nigeria et de la direction générale des Affaires maritimes et portuaire de Côte d'Ivoire. Les auditeurs sont issus des États du sud du golfe de Guinée, à savoir Bénin, Cameroun, Gabon, Nigeria, République du Congo, République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire ■

CASIMIR DJEZOU

COMMUNIQUE SUR DES TERRAINS MIS EN VENTE A M'POUTO EN BORDURE DE LAGUNE

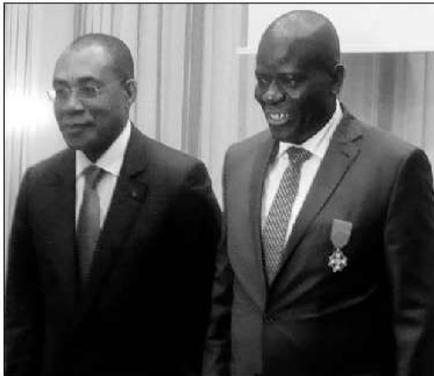
La Société Civile du Collège Jean Mermoz met en garde toute personne désireuse d'acquérir une parcelle de terrain dans la zone de M'Pouto Archevêché et au bord de la lagune auprès de toutes sociétés immobilières, que ce terrain d'une capacité de 41 574 m² sise à M'Pouto, sous-préfecture de Bingerville résultant du morcellement du titre foncier global N° 13 344 de la circonscription foncière de Bingerville, appartient en réalité et en droit au Collège Jean Mermoz depuis 1994.

Le terrain a été attribué par l'Etat Ivoirien à la SC Mermoz pour la construction de l'Université Jean Mermoz. Elle prévient toutes personnes qui s'adonnent à des transactions immobilières sur ledit terrain, qu'elles le font à leurs risques et périls.

Le Conseil d'Administration

Service financier numérique Le Gim-Uemoa a enregistré 1000 milliards de flux financier cette année

Le gouvernement a élevé Blaise Ahouantché, au rang d'Officier de l'Ordre national pour la qualité du travail abattu à la tête de l'institution.



La médaille d'Officier de l'Ordre national a été remise à Blaise Ahouantché (à droite) par le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly. (PH: DR)

bancaire » ; « la transformation digitale des banques, et les bonnes pratiques » ainsi que sur « la qualité (des services) et l'expérience client ». Dans l'après-midi du jeudi, Blaise Ahouantché, qui quitte sa fonction après avoir

passé 16 ans à la tête du Gim-Uemoa a été décoré par le gouvernement ivoirien. La remise de la distinction a eu pour cadre la salle des fêtes du 20^e étage de l'immeuble Sciam. Après l'avoir élevé au rang d'Officier de l'ordre national, le

ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, a déclaré que « cette décoration est le couronnement des bons résultats à la tête du Gim-Uemoa ». Le récipiendaire a exprimé sa « reconnaissance au Président Alassane Ouat-

tara, au vice-Président Daniel Kablan Duncan, au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, au gouvernement dans son ensemble ainsi qu'au peuple ivoirien », pour l'honneur qui lui a été fait ■

DAVID YA

Le Gim-Uemoa est un groupement interbancaire fondé en février 2003. Il regroupe aujourd'hui plus de 130 banques réparties dans huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et se porte bien. « Cette année, c'est un volume de plus de mille milliards traité », a annoncé son directeur général Blaise Ahouantché, à la cérémonie d'ouverture d'un séminaire sur

les « Perspectives pour les services financiers numériques ». La rencontre qui s'est déroulée jeudi, au Radisson Blu Hôtel à Abidjan, a réuni les banques et établissements financiers, ainsi que leurs organisations associatives. Les experts ont pu faire plusieurs communications, notamment sur « la banque de demain vue sous l'angle de la digitalisation élargie aux acteurs financiers » et sur la « cyber sécurité pour le secteur

Semaine africaine de vulgarisation agricole La 4^e édition officiellement lancée

La 4^e édition de la Semaine africaine de vulgarisation agricole (Sava) se tient à Abidjan du 25 au 29 novembre. Un rendez-vous qui aura lieu en même temps que la 5^e édition du Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (Sara), prévue du 22 novembre au 1^{er} décembre, route de l'aéroport, à Port-Bouët. Hier (12 novembre), à Marcoray, la Sava a été officiellement lancée en présence de plusieurs personnalités. Après l'Afrique du Sud en 2017, c'est la Côte d'Ivoire qui accueille cette biennale. Elle est une plateforme de partage d'expériences/d'apprentissage entre professionnels de la vulgarisation et du conseil agricole, de renforcement des interactions avec les décideurs et les investisseurs. Thème de cette 4^e édition : « Secteur privé et services de Conseil agricole : quelles synergies pour un développement agricole durable en Afrique ? ». Ce sont, au moins, 350 participants attendus dont 100 de la Côte d'Ivoire, 26 pays représentés et environ 75 organisations, notamment publiques et privées, des Organi-

sations non gouvernementales (Ong), des Organisations professionnelles agricoles (Opa). « La Sava, c'est également une plateforme de discussion, des innovations récentes, des besoins émergents en termes de renforcement de capacités, de définition de nouvelles orientations pour le conseil agricole », comme l'a expliqué Konan Bogui Nathalie, présidente du Forum du conseil agricole et rural de Côte d'Ivoire (Focar-Ci). Le rendez-vous d'Abidjan sera également l'occasion pour le Forum africain pour les services de conseil agricoles (Afaas) d'organiser son assemblée générale annuelle. Lors des travaux, des sujets comme la synergie entre le secteur privé et les producteurs pour la gestion post-récolte et la valorisation des produits agricoles, la professionnalisation des services de conseil agricole et rural (Scar), le renforcement des collaborations entre le secteur privé et les Scar pour le développement de l'agriculture intelligente, seront, entre autres, abordés ■

ANOH KOUAO



ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL
GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES D'AGREMENT
N° 017/2019/ABI/AG/CI

Atlantic Business International lance le présent appel d'offres pour l'agrément de ses fournisseurs et ceux de ses filiales régionales, pour les exercices 2020 et 2021.

Les pays concernés par cet appel d'offres sont : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée (Conakry), Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal & Togo.

Sont concernés les prestataires remplissant les conditions stipulées dans les cahiers des charges et spécialisés dans les domaines suivants :

- a) Cabinet d'architecture ;
- b) Experts immobiliers ;
- c) Entreprises de travaux spécialisées dans l'un des domaines :
 - o Lot 1 : TERRASSEMENTS / GROS ŒUVRE / ETANCHEITE / MENUISERIE ALUMINIUM - MÉTALLIQUE - BOIS / FAUX PLAFOND / PLOMBERIE - SANITAIRE - ASSAINISSEMENT / REVETEMENTS / PEINTURE ;
 - o Lot 2 : ELECTRICITE / CLIMATISATION / CABLAGES RESEAUX ET ACCES SOIRES INFORMATIQUES / GROUPE ELECTROGENE / REGUTEUR DE TENSION / ONDULEUR / PARATONNERRE ;
 - o Lot 3 : VIDEOSURVEILLANCE / ANTI-INTRUSION / CONTROLE D'ACCES / PROTECTION INCENDIE.

Peut faire acte de candidature, toute société légalement constituée, spécialisée et expérimentée dans le domaine avec des références solides. Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier directement sur le site web ci-dessous :

<https://www.banqueatlantique.net/appels-doffres/>

La date limite de dépôt des offres est fixée au 04 décembre 2019 à 12h00.

ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet Appel d'Offres.

Gbon

Kandia Camara exhorte les élèves au travail

La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle était la marraine d'une cérémonie au lycée de la ville.



Des meilleurs élèves primés en compagnie des membres du gouvernement. (PH. DR.)

Marraine de la célébration du trentenaire du lycée moderne de Gbon, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Camara, a exhorté

les élèves au travail, la clé de la réussite dans leurs études et leur future vie professionnelle. C'était le week-end dernier. « Cela fait trente ans que les premiers élèves ont foulé le sol de cette école. Aujourd'hui, d'autres élèves ont

pris la relève dans les salles de classe. Comme les premiers hier, nous savons qu'ils sont portés par la même soif de connaissances. À ces chers apprenants, ces petits trésors, nous ne dirons qu'une chose : le travail bien

fait aujourd'hui est la clé du bonheur de demain », a conseillé samedi, la marraine au sein de l'établissement, selon un communiqué parvenu à l'Aip.

Au terme des festivités marquant les 30 ans du lycée de Gbon, la délégation conduite par Kandia Camara s'est rendue sur les sites de différents chantiers dans la ville, à savoir le futur Centre culturel des jeunes, l'hôpital général intégré en construction dans la ville et le chantier de bitumage de la voirie. Kandia Camara a mis en marche le système de raccordement au réseau électrique dans le village natal du ministre Touré Mamadou, dans la sous-préfecture de Blessegué.

Le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, membre de la délégation, a fait don de trois ordinateurs pour renforcer la salle multi-média de l'école.

AIP

Dabou

Les populations invitées à la cohésion sociale



Le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement privé, Emmanuel Esmel Essis, était à Dabou samedi. En tant que fils de la région des Grands ponts, il a célébré, aux côtés de la communauté musulmane, le Maoulid 2019, la commémoration de la naissance du prophète Muhammad.

Le ministre Emmanuel Esmel Essis est passé dans plusieurs mosquées de Dabou pour transmettre des messages de paix, de cohésion sociale et du vivre-ensemble prônés par le Président de la République Alassane Ouattara.

Au cours de la célébration de la commémoration de la naissance du prophète Muhammad, le ministre a exhorté toutes les communautés de la région des Grands ponts à l'union. Il a également invité les guides religieux à prier pour la paix et la stabilité en Côte d'Ivoire ; et leur a demandé de prier pour le Chef de l'État Alassane Ouattara et le gouvernement.

Emmanuel Esmel Essis a marqué son soutien à la communauté musulmane en faisant plusieurs dons aux différentes mosquées de Dabou, Jacqueville et Grand Lahou.

EMMANUEL KOUASSI

Indénié-Djuablin / Café-cacao

La production en baisse

La production de cacao enregistrée lors de la dernière campagne agricole dans la région de l'Indénié-Djuablin est de 66 800 tonnes. Une performance en légère baisse comparativement à la moyenne dans la région évaluée à 80 000 tonnes. En ce qui concerne le café, c'est un total de 3 540 tonnes que les producteurs de cette zone Est du pays ont récoltées. Le bilan a été fait, récemment, par Ello Evariste, directeur régional du Conseil café-cacao.

C'était lors du lancement de la nouvelle campagne caoeyère dont la cérémonie s'est tenue à la préfecture de la région d'Abengourou. Le premier responsable du Conseil café-cacao a soutenu que le seul département d'Abengourou qui compte 103 coopératives agricoles agréées, a enregistré 47 200 tonnes de cacao (soit 71 % de la production régionale) et 1 460 tonnes de café (soit 41 % de la production régionale). Au total, a-t-il indiqué, ce sont 1963 hectares de cacao qui ont été arrachés du fait de la maladie du Swollen Shoot. Il a ensuite exhorté les planteurs à une production de qualité et à adhérer au vaste projet de recensement en

cours dans leur filière. Selon lui, ce projet vise à professionnaliser ce secteur d'activité et prévoit de nombreux avantages aux producteurs. Notamment l'acquisition d'une carte de producteur donnant accès au crédit, à

une assurance maladie et à une autorisation de vente de sa production.

Fadi Ouattara, le préfet de région a, pour sa part, invité les producteurs à s'abstenir d'écouler leur récolte au Ghana voisin. Lors de la cé-

rémonie, Adou Koffi Martial, avec une production de 40,34 tonnes de cacao, a décroché le prix du premier producteur régional.

ZÉPHIRIN NANGO
CORRESPONDANT PARTICULIERE

Séguéla / Canton Tiéman

Les conditions d'hébergement, un frein au maintien des fonctionnaires

Le manque de logements décentes est un frein au maintien et à l'épanouissement des fonctionnaires du secteur éducation/formation affectés dans le canton Tiéman. Ceux-ci sont ainsi confrontés à de difficiles conditions d'hébergement, a relevé l'Aip, lundi. Qui a constaté ce fait dans les collèges de proximité de Gbogolo et Tiémassoba ouverts depuis l'an dernier.

Pour les principaux de ces établissements, Touré Gouessé Justin et Maninga Gnan Bernard, respectivement du collège moderne de Gbogolo et de Tiémassoba, nombre de collaborateurs mis à leur disposition se sont

fait muter en raison de ce déficit de logement.

Les maisons, construites presque toutes à l'ancienne couramment appelées cours communes, ont des toilettes, pour quelques-unes, éloignées des habitations.

« Des fois, on lutte la douche avec les élèves et gare à toi si tu as d'autres besoins en ce moment », s'est exprimé un enseignant qui dénonce la défécation à l'air libre pratiquée par la majorité de la population, surtout les élèves, sur le chemin menant à l'école.

« Il faut que les cadres acceptent de construire au village », a déclaré Dosso Lassina, un habitant de Tié-

massoba qui a été notre guide lors de la visite d'un chantier abritant, à l'origine, des magasins et qui sont en train d'être transformés en habitations, dans l'enceinte du marché de la bourgade. Distants de 1 200 mètres, les villages de Gbogolo et de Tiémassoba ont, depuis des lustres, des relations assez tendues et se font concurrence dans divers domaines. Chacun dispose ainsi de son centre de santé, de son collège et de son château d'eau. Composé de 13 villages dont le siège est à Tiémassoba, le canton Tiéman fait partie de la sous-préfecture de Massala.

AIP

Sandegué

Un bâtiment de trois classes pour Kouassidougou

L'école primaire publique de Kouassidougou, dans le département de Sandegué, s'est enrichie d'un bâtiment de trois classes avec bureau du directeur et des latrines.

Cet investissement d'un coût de 11,8 millions Fcfa est une action des parents d'élèves avec l'appui de la mutuelle de développement de Kouassidougou. L'inauguration de ces ouvrages a eu lieu le 9 novembre à l'occasion de la fête de la lumière organisée dans cette localité. Une manifestation pour rendre hommage au Président de la République Alassane Ouattara pour la connexion au réseau électrique national de Kouassidougou. Le secrétaire d'État chargé du service civique, Siaka Ouattara a déclaré : « Le Président de la République Alassane Ouattara, est la 2^e chance de la Côte d'Ivoire, un bâtisseur infatigable. Il combat sur tous les fronts pour l'amélioration des conditions de vie de toutes les

populations » Il a invité les populations de Kouassidougou à épouser les notions de paix et de réconciliation. Aux jeunes, il a demandé d'avoir des comportements civiques empreints des valeurs de tolérance et du Vivre ensemble. Placée sous le haut patronage du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, cette manifestation était parrainée par Tano Kouassi Thomson, vice-président du conseil régional du Gontougo. « Merci de continuer de faire confiance au Président Alassane Ouattara pour ses actions de développement au profit des populations de la région du Gontougo », a déclaré aux populations le parrain qui a posé la première pierre de la construction du centre de santé du village. A cette manifestation, le préfet de Sandegué était représenté par le sous-préfet central, M. Sylla Ibrahim.

MARCEL BÉNIÉ
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Lutte contre la drépanocytose

Le test « Hémostype Sc » pour un dépistage rapide

Après plusieurs semaines d'analyse, l'équipe d'experts de Côte d'Ivoire a validé une nouvelle technique.



Les participants à l'atelier ont été informés de l'existence d'un test fiable et spécifique de dépistage de la drépanocytose.

Bonne nouvelle pour les populations ivoiriennes. Désormais, elles peuvent connaître leur statut hémoglobinique grâce au test « Hemotype Sc », un procédé rapide de dépistage de la drépanocytose qui marche bien dans plusieurs pays d'Afrique. Autorisé en Côte d'Ivoire après une étude menée par les services d'hé-

matologie du laboratoire central du Chu de Treichville, en collaboration avec le Programme national de lutte contre les maladies métaboliques et de prévention des maladies non transmissibles, permettra de détecter tôt la maladie et préserver la vie des enfants et de leurs parents. Le 6 novembre, lors de l'atelier de restitution de l'étude qui a pré-

cedé la faisabilité de cette nouvelle technique de dépistage rapide de masse de la maladie, à l'espace Crae-Uemoa, au Plateau, les experts du domaine de la santé ont livré les raisons et les opportunités de cette nouvelle pratique. Pour le Professeur Sanogo Ibrahima, chef de service hématologie du Chu de Yopougon, « c'est un procédé très novateur qui vient

remplacer l'ancien appelé électrophorèse de l'hémoglobine ». Il s'agit d'un examen qui se fait dans un laboratoire avec plusieurs matériaux et surtout de l'électricité. Aujourd'hui, l'Hemotype Sc fait le même examen sans appareil particulier ni électricité. « C'est un test rapide qui consiste à mettre au contact d'un petit appareil une goutte de sang pour avoir sa

phénotype hémoglobinique », précise-t-il. Et d'ajouter que c'est un test rapide, différent de l'examen classique qui, pour l'instant, n'est fait que par les professionnels de santé. Au nom du ministre de la Santé, Aka Aouélé, le Dr Adoueni Katché Valéry, directeur coordonnateur du Programme national de lutte contre les maladies métabo-

liques et de prévention des maladies non transmissibles, a fait savoir que ce nouveau procédé permettra à la Côte d'Ivoire de faire un pas en avant dans la lutte contre la drépanocytose. Il a salué les chercheurs qui ont mené l'étude ayant conduit à la mise sur pied de l'hémostype Sc.

HERVE ADOU

Hygiène en milieu scolaire Des élèves du lycée de Grand-Bassam sensibilisés à la propreté



Remise symbolique du matériel de salubrité à la secrétaire générale de la préfecture de Grand-Bassam.

Toutes les écoles de Côte d'Ivoire doivent avoir un environnement sain afin de garantir la santé des apprenants durant l'année scolaire. C'est l'objectif de la Direction de la vie scolaire (Dvs) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle qui a organisé, le 8 novembre, au lycée 1 et 2 de Grand-Bassam, une activité de sensibilisation à la salubrité.

« Cette journée importante pour nos apprenants représente pour l'école un grand symbole. Celui de rappeler à chaque élève et à la communauté éducative qu'ils vivent dans un environnement dont la propreté est la condition essentielle pour leur développement et leur épanouissement », a fait savoir le directeur de la vie scolaire, Effimbra Kouakou Nicolas.

Il a invité les élèves à entretenir de leur environnement éducatif, chaque semaine. Et

a exhorté les responsables d'établissement à veiller à l'exécution de cette mesure d'hygiène.

Pour Grâce Camara, secrétaire de la préfecture de Grand-Bassam, représentant le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, il s'agit d'une noble action car le respect de l'environnement est gage de santé. « Si vous gardez votre environnement d'études sain, vous serez en bonne santé pour poursuivre vos études », a-t-elle conseillé. Cette journée a été marquée par le nettoyage de l'établissement et un planting d'arbres.

Le Lycée 1 et 2 de Grand-Bassam compte, aujourd'hui, environ six mille élèves. Les autorités administratives de la localité doivent s'engager pour assurer la santé et le bien-être des apprenants. D'où l'implication de toutes les forces vives car personne ne peut y arriver seul.

DRAMOUS YÉTI

Aide à la scolarisation

Le Rotary Club Abidjan Golf offre 25 bourses à des lycéens vulnérables

Le Rotary club Abidjan Golf a remis, samedi, à Cocody, des bourses d'une valeur de 200 000 F Cfa par élève, à 25 lycéens des classes de seconde à la terminale, sélectionnés dans le cadre de l'initiative dite « Action bourse ». Une initiative qui consiste, aux dires du président Hermann Gossan, « à accompagner des élèves brillants mais vulnérables dans leurs études ». Le projet qui se veut pérenne a été lancé en 1996 avec trois élèves du lycée Sainte-Marie de Cocody. « L'an dernier, nous avons soutenu 16 jeunes apprenants. Cette année, nous avons choisi d'aider 25 élèves pour rimer avec la célébration des 25 ans de naissance de notre club », a fait savoir Hermann Gossan. Cette bourse sera remise à chaque bénéficiaire en deux tranches. « A la cérémonie que nous organisons, ce jour à l'Ivoire Golf Club, nous allons remettre 100 000 F Cfa à chacun. Les 100 000 F Cfa restants leur seront remis après les résultats du premier trimestre », a indiqué le président du



Le Rotary Club Abidjan Golf, à travers ces bourses, contribue à améliorer les conditions d'études des bénéficiaires.

Rotary club Abidjan Golf. L'idée, selon lui, est de suivre les bénéficiaires et de booster leur rendement tout au long de l'année scolaire. « Nous engageons donc 5 000 000 de F Cfa pour cette édition d'Action bourse », a-t-il relevé. Avant de souligner que l'initiative est

d'aider les enfants à avoir de meilleurs résultats scolaires. La sélection des bénéficiaires se fait avec le concours des assistants sociaux des établissements secondaires. Outre cette « Action bourse », le Club Rotary du Golf va mener, du 15 au 17 novembre,

dans le Bounkani, une grande campagne de dépistage de l'hypertension artérielle. « Nous ambitionnons de dépister 15 000 personnes à Boua et sa région », a annoncé Hermann Gossan.

GERMAIN GABO

Journée de la femme rurale / Myss Belmonde Dogo :

« Les femmes constituent une réelle force de production »

La célébration nationale de la Journée mondiale de la femme rurale aura lieu le 14 novembre à Zoukougoubeu. La secrétaire d'État auprès du ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des Femmes, situe les enjeux de cette célébration.

Vous avez été nommée, le 4 septembre 2019, secrétaire d'État chargée de l'Autonomisation des femmes. Quel constat faites-vous de la situation de la femme, après deux mois de fonction ?

Nous exprimons toute notre gratitude à Son Excellence le Président de la République Alassane Ouattara pour la confiance placée en notre humble personne pour le poste de Secrétaire d'État. En deux mois de fonction, nous sommes allées à la rencontre des femmes afin de nous imprégner de leur quotidien. Nous avons noté avec satisfaction que ces femmes ont pleinement conscience de leur rôle majeur dans la chaîne de développement. Les Ivoiriennes constituent une réelle force de production, nous pouvons l'affirmer avec fierté. Il nous revient donc en tant que secrétaire d'État chargée de l'autonomisation des femmes, d'encadrer cette force, de la former et de trouver des mécanismes qui permettent l'éclosion de ce potentiel que nous estimons sous-exploité. Ce qui nous a été donné de voir à Mondoukou dans la commune de Grand-Bassam, avec les femmes qui produisent le charbon à partir de la noix de coco, ou encore à Korhogo avec les apicultrices et les actrices de la filière karité, et bien plus ailleurs, achève de nous convaincre de l'existence d'un véritable génie féminin.

Vous organisez, le 14 novembre à Zoukougoubeu, une journée de la femme rurale. Que vaut encore cette journée pour la femme ivoirienne dans une société où l'homme continue d'être au centre de toutes les décisions ?

Il faut déjà noter que la Journée

de la femme rurale est une institution des Nations unies. Elle doit être célébrée chaque année le 15 octobre. Mais pour des raisons de calendrier, elle a été différée en Côte d'Ivoire au 14 novembre. Pour nous, c'est l'occasion de rendre hommage à cette armée silencieuse, mais vaillante de femmes qui assurent entre 60 et 80% de la production agricole des pays en développement. Si en Côte d'Ivoire on estime que le succès du pays repose sur l'agriculture, on peut alors affirmer sans risque de se tromper que ce succès repose sur les femmes.

Le gouvernement dirigé par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly l'a si bien compris, qu'il a entrepris de donner à la femme toute sa place dans l'œuvre de développement du pays. Et l'un des actes forts est bien évidemment la création d'un secrétariat d'État chargé de l'autonomisation des femmes, en plus d'un ministère dédié.

À noter aussi que dans le cadre du Programme social du gouvernement, la composante femme se retrouve dans la quasi-totalité des chapitres. C'est dire que la place de la femme dans toutes les politiques est indéniable. Il y a une réelle prise de conscience tant au niveau institutionnel qu'au niveau des femmes elles-mêmes qui refusent désormais les seconds rôles.

«Investir dans les compétences pour accélérer l'autonomisation de la femme rurale». Pourquoi le choix de ce thème ?

Ce thème répond à la volonté du Gouvernement d'améliorer dans un délai assez raisonnable les conditions de vie et de travail de ces femmes qui représentent tout de même une



PHOTOS : DR

part importante de la population et une main-d'œuvre de premier choix. Les besoins ont été clairement identifiés. Il va s'agir, entre autres actions, de moderniser les moyens de production pour réduire la pénibilité du travail et faire face au changement climatique, de faciliter le transport des produits agricoles des champs vers les marchés, de multiplier les débouchés. Il va s'agir surtout de se tourner vers la transformation pour capter l'essentiel des ressources de l'activité agricole.

Comment va se dérouler concrètement cette journée de célébration des femmes

local féminin est prévue, avec également une visite à une coopérative de femmes.

Malgré les nombreux efforts du gouvernement, les femmes sont les plus touchées par l'analphabétisme, avec un taux avoisinant les 80%. Elles sont encore tributaires d'un faible taux de prévalence estimé à 12,28% pour la contraception, quand le taux national est de 15,15%. Que vous inspirent ces chiffres ?

Je suis convaincue qu'en Côte d'Ivoire, les chiffres se sont améliorés, quoique beaucoup reste à faire. La politique de l'école pour tous et la gratuité du cycle primaire contribuent à résorber la question du taux de petites filles non scolarisées. Nous félicitons d'ailleurs la ministre Kandia Camara pour tous ses efforts. Cela ne saurait cependant être la panacée, nous en convenons. Il faut une réelle implication des populations elles-mêmes, et un véritable changement de mentalité sur ces questions liées à la femme. Certains parents restent convaincus de la transmission intergénérationnelle de l'analphabétisme. Le fait que les parents n'aient pas fait des études ne devrait pas condamner les enfants au même sort. Malheureusement, ce sont les petites filles qui payent le plus lourd tribut. Pour le gouvernement, aucune raison, fût-elle d'ordre culturel, économique

d'ici à 2020 et peut-être même au-delà ?

Beaucoup a déjà été fait, et là vous me donnez l'occasion de rendre hommage à la Première dame Dominique Ouattara qui, grâce au Falci (ndir, Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire), a permis à au moins 200 mille femmes de se lancer dans des activités génératrices de revenus.

À côté de cela, d'autres initiatives émanant du gouvernement apportent des solutions à cette problématique. Je veux citer le Fonds de l'entrepreneuriat féminin au ministère de la Promotion des Pme et le projet de gestion novatrice du Fonds national femme piloté par le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

Nous nous inscrivons dans cette vision, et pour apporter notre pierre à l'édifice, dès notre prise de fonction, nous avons opté pour la proximité. Cela nous permet de nous imprégner véritablement du vécu des femmes, d'échanger avec elles afin d'identifier clairement leurs difficultés et partant, leurs besoins. Il faut nécessairement faire passer les activités économiques des femmes, du niveau de subsistance au niveau d'économie solide. Cela passe par une meilleure organisation de ces femmes et de leurs activités, et c'est bien cela la vision du gouvernement. Pour nous, la femme est le grenier du pays. Elle doit devenir le levier du développement.

rurales à Zoukougoubeu ?

La célébration commence le mardi 12 novembre par une campagne de sensibilisation aux droits de la femme. Nous estimons qu'il est nécessaire pour ces femmes qui vivent dans les campagnes et n'ont pas forcément accès à ces informations, ou qui ne les com-

« Pour nous, c'est l'occasion de rendre hommage à cette armée silencieuse mais vaillante de femmes qui assurent entre 60 et 80% de la production agricole des pays en développement »

prennent pas d'être outillées sur les questions de droits. Nous mettrons l'accent sur des aspects tels que la propriété foncière, pour faire comprendre aux femmes, souvent lésées, qu'elles ont aussi droit à la terre.

Nous prévoyons également des rencontres d'échanges avec des groupements de femmes avant la célébration officielle. Au cours de laquelle une exposition du savoir-faire

ou social, ne justifie que les filles ou les femmes se voient refuser l'accès à l'éducation. C'est un droit fondamental et une condition sine qua none pour atteindre les objectifs de développement durable. Le manque d'éducation et de formation constitue, à notre avis, la racine de tous les maux.

Quelles sont vos stratégies pour améliorer le quotidien des femmes ivoiriennes

L'accession des femmes à une participation pleine et entière au devenir de notre société, à la vie civique, sociale, politique et économique constitue une priorité.

Quant à la femme rurale, elle ne saurait jouer son rôle de maillon de la chaîne de production qu'en se tournant vers la modernisation de son activité, puis vers la transformation.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
MARC YEVOU



INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION + ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО + ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACAO

II-Plateaux ENA, Avenue Boga Doudou, Immeuble ICCO, 06 BP 1166 Abidjan 06, Côte d'Ivoire.

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ARCHITECTURE**

L'Organisation Internationale du Cacao lance un avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un bureau d'architecture afin de l'accompagner dans le projet de réaménagement du rez-de-chaussée de son Siège.

Les expressions d'intérêt devront être déposées à l'ICCO au plus tard le Jeudi 19 Décembre 2019 à 11h00, délai de rigueur.

Pour plus d'information, veuillez visiter notre site web www.icco.org

Coaching des responsables de projet éthique / Rédaction de chartes d'éthique et codes de déontologie / Mise en place de comité d'éthique et formation des membres / Animation de séminaires en éthique appliquée / Élaboration des supports de diffusion et des outils d'application des chartes d'éthique. Faites-vous assister et conseiller par nos Experts Éthiciens.
 Contactez : Dr Eugène KRA, Expert Éthicien / Déontologue. Tél: 22 42 56 02 - Cel: 05 90 51 59 - Mail: kenscompany04@yahoo.fr

Mardi 12 novembre 2019

Évaluation des risques de pollution en milieu marin **L'Aiea et les pays membres font le point à Abidjan**

La dernière réunion du projet se tient du 11 au 15 novembre à Cocody-Angré.

François Kouablan, directeur de cabinet du ministère de l'Environnement et du Développement durable (Minedd), a réitéré, hier, « l'engagement de la Côte d'Ivoire à continuer à œuvrer activement au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea) pour atteindre les différents objectifs ». Notamment le projet de coopération technique Raf7015 intitulé « Renforcement des capacités régionales pour l'évaluation des risques en milieu marin à l'aide des techniques nucléaires et connexes », dont la réunion finale se tient, du 11 au 15 novembre, à l'hôtel Enka Flat à Cocody-Angré. La rencontre vise à faire le point sur les compétences des 22 pays membres, au sortir de ce cycle de renforcement des capacités qui a débuté en 2008 et qui s'achève cette année. Représentant le ministre à la cérémonie d'ouverture, François Kouablan a justifié cet engagement de la Côte d'Ivoire par le fait que l'industrialisation du



Les pays membres du projet invités à faire de nouvelles propositions pour le prochain cycle qui s'ouvre en 2020. (PH : DR)

pays reste tributaire des installations classées dans les secteurs gazier, pétrolier et minier qui génèrent des déchets ou résidus contenant des pol-

luants radioactifs nuisibles à la santé. Il s'est donc félicité de ce que le Centre ivoirien anti-pollution (Ciapol) ait vu ses compétences améliorées

dans le domaine des analyses environnementales et l'interprétation des résultats, conformément aux normes internationales. Parce qu'une

dizaine de techniciens ivoiriens ont bénéficié de stages de l'Aiea sur les nouvelles techniques d'analyse au laboratoire, selon les bornes pra-

tiques Iso 17025. Le directeur de cabinet du Minedd a également rappelé que le Ciapol a installé une section d'analyse radiochimique dans son laboratoire, avec des équipements et accessoires adaptés offerts par l'Aiea.

Quant à Michel Warnau, chef du département de la coopération technique de la division africaine de l'Aiea, il a invité les pays membres du projet à travailler en réseau. Parce que, selon lui, « le problème qui survient dans un pays peut se produire dans un autre ou impacter un autre Etat ». Également administrateur du projet Raf7015, Michel Warnau a aussi convié les participants à concevoir des projets et à les soumettre - à travers les points focaux - à l'Aiea pour accompagnement, dans le cadre du nouveau cycle qui va s'ouvrir l'année prochaine. En outre, le représentant de l'Aiea s'est félicité de l'engagement que le projet a suscité chez les pays. ■

ABOUBAKAR BAMBA

Arriérés d'impôt foncier **La Dgi abandonne les pénalités**

Le directeur général des Impôts, Ouattara Sié Abou informait, par une note en date du 7 octobre, les contribuables que les pénalités sur les arriérés d'impôt foncier dues au titre de l'année 2019 et des années antérieures sont exceptionnellement abandonnées si le paiement desdits arriérés intervient avant le samedi 30 novembre 2019. Depuis le 25 octobre, des missions de la direction générale des Impôts sillonnent les communes du District d'Abidjan et des villes de l'intérieur du pays, pour expliquer cette mesure de portée sociale et sensibiliser les concitoyens à la déclaration et au paiement de l'impôt foncier. Parmi ces localités visitées, Koumassi, Marcory, Treichville, Anyama, Yopougon et Dabou. Cette campagne se poursuit avec les équipes conduites par



Ouattara Sié Abou, directeur général des Impôts. (PH : DR)

la direction du Cadastre et de la direction de la communication, de la qualité et de la promotion du civisme fiscal en liaison avec les directions régionales des Impôts. Des témoignages recueillis auprès de contribuables attestent l'opportunité de cette mesure. « Nous disons merci au gouvernement et au directeur général des Impôts pour la bonne nouvelle en cette fin d'année. Nous allons en profiter et invitons tous les propriétaires de maisons et de terrain à faire comme nous, en soldant leurs impôts fonciers », a déclaré Aïcha Bamba, commerçante à Anyama. L'impôt foncier est un impôt de masse dont les produits sont versés aux collectivités pour financer le ramassage des ordures, l'assainissement de la voirie, etc. ■

D. YA

SOURCE : SERCOM DGI

Répère

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

• La Côte d'Ivoire connaît une croissance soutenue depuis une décennie et plusieurs secteurs connaissent des mutations et présentent des opportunités importantes d'investissement. Toutefois, investir nécessite d'avoir des informations de qualité et comprendre la dynamique des secteurs ciblés. Dans la continuité de ses activités d'investissement dans des Pme et start-up ivoiriennes, Comoé Capital dispose désormais d'un blog appelé Entrepreneur Comer (www.entrepreneurcomer.org). À travers ce dispositif, sont publiées régulièrement des études sectorielles en libre accès, afin de permettre aux investisseurs et aux entrepreneurs de disposer d'informations fiables et d'appréhender les risques et les opportunités qui peuvent exister dans différents secteurs. À ce jour, ont été publiés sur ce blog trois études sur les secteurs de l'éducation, de la santé et du e-commerce. Pour Issa Sidibé, co-fondateur et directeur général de Comoé Capital, « la nécessité d'avoir un tel espace était plus que nécessaire. En tant que seul fonds entièrement dédié aux Pme et start-up ayant des besoins en fonds propres inférieurs à 300 millions de F Cfa, nous avons jugé nécessaire de partager cette expérience que nous commençons à cumuler. En près de deux années d'existence, nous avons rencontré près d'un millier d'entrepreneurs, aussi innovants et résilients les uns que les autres. Nous avons jugé nécessaire de les mettre en avant tout en soulignant les miracles qu'ils font grâce à leur résilience face aux nombreux obstacles du quotidien. Il convenait aussi de contribuer à leur faciliter l'accès aux financements en fournissant aux investisseurs potentiels l'information fiable et en présentant à la fois les acteurs et les opportunités d'investissement dans différents secteurs » ■

Développement du réseau routier / Pierre Dimba : « Il aurait fallu 900 milliards de F Cfa pour un bon entretien routier »

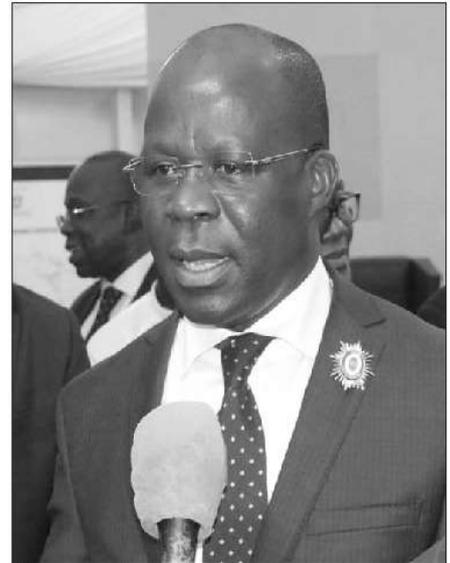
Le directeur général de l'Ageroute s'est prononcé sur l'état de la voirie en Côte d'Ivoire, le vendredi 8 novembre, au cours d'un panel.

Pour avoir un bon réseau routier en Côte d'Ivoire, l'État doit redoubler d'effort en renforçant le budget

consacré à l'entretien des routes. C'est ce qu'a indiqué, le vendredi 8 novembre, Pierre Dimba, directeur général de l'Agence de gestion des routes (Ageroute), par ailleurs président du conseil régional de l'Agnéby-Tiassa. C'était au cours d'un panel organisé à

la faveur des journées des collectivités à la Riviera Golf. Selon l'ex-patron du Programme d'urgence de renaissance des infrastruc-

tures urbaines (Puiur), les moyens alloués à l'entretien et à la construction des routes sont insuffisants. « Il aurait fallu 900 milliards de FCfa pour un bon entretien du réseau routier, chaque année. Le déficit actuel s'élève à plus de 500 milliards. Ce qui fait que certaines routes ne peuvent pas être entretenues », a-t-il affirmé.



Une augmentation de l'enveloppe réservée à l'entretien des routes devrait être envisagée. (PH. DR)



AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) Numéro et Titre de l'AAO : AOIL N°T 847/2019

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu deux prêts dont l'un auprès du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) et l'autre auprès de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), en vue de financer le **Projet d'alimentation en eau potable de la ville d'Abengourou et localités environnantes** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ces prêts pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché pour les « **Travaux de construction d'un seuil en béton sur le fleuve Comoé à Dallo** ».

2. Le Ministère de l'hydraulique, à travers l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **Travaux d'alimentation en eau potable de la ville d'Abengourou et localités environnantes**.

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont composés d'un (01) lot unique. Le délai d'exécution des travaux est de **douze (12) mois**.

3. L'appel d'offres est limité aux entreprises Arabes, Africaines et Arabo-Africaines.

4. Les marchés issus de cet appel d'offres seront passés sur prix unitaire.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité d'Exécution du Projet (UEP)** de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de **8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 minutes à 17 heures, Temps Universel**.

Office National de l'Eau Potable (ONEP)
Unité d'Exécution du Projet (UEP) AEP Abengourou
Deux Plateaux VALLONS, rue J 93 – ILOT 212 – LOT 2470
04 BP 42 Abidjan 04
Tél : (+225) 22-51-43-00/22-52-47-16/17
Fax : (+225) 22-41-26-28

Courriel : kgbandamav@gmail.com, matthieuguessan@yahoo.fr, apatamarc@yahoo.fr

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de la somme de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. Le paiement pourra se faire en versement espèces.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 24/12/2019 à 10 heures, Temps Universel**. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA**.

Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées à l'ouverture des plis.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la salle de conférence à l'adresse indiquée ci-dessous le **24/12/2019 à 10 heures 30 minutes, Temps Universel**.

9. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au décret n°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant code des marchés publics, tel que modifié par le décret n°2014-306 du 27 mai 2014 et les textes d'application ainsi qu'aux Directives pour la passation des marchés financés par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

« *L'importance des routes dans le développement local durable et la stratégie d'aménagement des routes dans les principales villes et régions de Côte d'Ivoire, dans le court et moyen terme* », il a dressé un tableau plutôt sombre du réseau routier ivoirien. « Nous avons un réseau routier d'une superficie de 25 100 km² et d'une longueur de 82 000 km. Malheureusement, la partie bitumée ne représente pas 10%. On a à peine 7 000 km de bitume. Tout le reste est en terre, avec un climat très agressif, des périodes de pluie très longues. C'est la cause de la dégradation de nos routes », a-t-il déploré. Avant d'ajouter : « Le réseau bitumé s'est très vite développé autour des indépendances pour se stabiliser autour de 6500 km dans les années 1990. Aujourd'hui, on en est à 7000 km. En 2010, seulement 8% de ce réseau était en bon

état. Depuis 2010, après des investissements intenses, on se situe autour de 35% du réseau. Nous avons environ 25% du réseau que nous devons entretenir. Sur les 7 000 km, les réseaux dégradés sont en train d'être entretenus. Il y a 500 à 600 km de nouvelles routes ». Aux dires de Pierre Dimba, les besoins en entretien de ces réseaux sont très importants. « Sur le reste du réseau en terre, autour de 75 000 km, du fait des nombreuses crises que nous avons connues, ces réseaux étaient en mauvais état. Chacun a pu en faire le constat. Aujourd'hui, nous sommes à un taux de réalisation de plus de 52%. L'objectif étant d'atteindre 80% en 2020 », a-t-il souligné. Le Dg de l'Ageroute a aussi indiqué que 4 100 ouvrages ont été, à ce jour, réalisés en Côte d'Ivoire (ponts, dalots, sites de bacs, 380 feux tricolores à travers le pays, etc).

Il a, par ailleurs, relevé que l'un des défis majeurs pour une bonne qualité de la route en Côte d'Ivoire demeure la formation de cadres pour la construction de routes de qualité, à moindre coût et la consolidation du tissu de Pme ivoiriennes œuvrant dans l'entretien routier. ■

CASIMIR DJEZOU

Enseignement supérieur

Hamed Bakayoko engage enseignants et étudiants dans le développement de la recherche scientifique

La ville de Daloa a abrité la troisième édition de la rentrée solennelle 2019-2020 des établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire.

La troisième édition de la rentrée solennelle 2019-2020 des établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire a eu lieu, le vendredi 8 novembre, à l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, autour du thème : « Recherche scientifique et innovation technologique, moteur du développement de la Côte d'Ivoire ».

A cette occasion, le ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, représentant le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a invité les acteurs de la communauté universitaire à faire preuve de responsabilité et à un engagement en faveur d'un climat d'union, de discipline et de paix. Mais aussi à jouer leur partition pour une Côte d'Ivoire émergente. « L'État de Côte d'Ivoire, avec à sa tête le Président de la République, Alassane Ouattara, s'est engagé

dans le développement de l'éducation, depuis 2011, à travers la construction et la réhabilitation de plusieurs universités à travers le pays, la mise en place du numérique éducatif avec l'avènement d'une université virtuelle, l'instauration du Fonds national de la recherche et de l'innovation (Fonari) à hauteur de 500 millions de FCfa et du Fonds pour la science et la technologie (Fonscit) pour un montant de 3 milliards, etc. Avec tous ces outils, si nous voulons atteindre nos objectifs, il nous faut des femmes et des hommes bien formés et compétents, avec une maîtrise de la science et de la technologie.

Je m'adresse donc à vous, les enseignants chercheurs et à l'ensemble du monde universitaire, vous devez jouer votre partition dans l'union, la discipline et le travail», a déclaré le ministre d'État.

Le représentant du chef du



Le ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko.

gouvernement a exhorté les étudiants à se mettre au travail : « A vous chers étudiants, l'heure est à l'excellence. Votre présence dans les universités

est la preuve de votre intelligence et de votre utilité. Sachez mettre à profit les quelques années de votre présence ici pour votre construc-

tion personnelle, pour réussir et forcer le respect des autres dans la société. Pour être à la hauteur des exigences, votre principale motivation doit être la recherche du savoir et la maîtrise de l'esprit scientifique. Je vous invite à faire preuve de sérieux et d'abnégation car l'avenir du pays repose sur vous».

Hamed Bakayoko a, par ailleurs, assuré l'ensemble des acteurs du système universitaire que tous les engagements budgétaires pris par le gouvernement seront respectés.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdallah Albert Tokeusse Mabri, après avoir fait un tour d'horizon de la situation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, a rendu un vibrant hommage au Président Alassane Ouattara, « père de la décentralisation et

du développement des universités en Côte d'Ivoire ».

Il a salué la présence de ses homologues du Burkina Faso et de la Mauritanie à cette cérémonie solennelle qui « s'inscrit dans l'esprit de fraternité qui caractérise leurs nations respectives ». Plusieurs docteurances ont été faites au représentant du Premier ministre par la présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé, le Pr Tidou Abiba Sango. Il s'agit, entre autres, de salles de TD et TP et de wifi pour faciliter les recherches estudiantines.

34 enseignants et chercheurs ont été décorés dans l'Ordre du mérite de l'éducation nationale et de la recherche scientifique. Ils ont été élevés aux grades de commandeur, officier et chevalier.

EMMANUEL KOUADIO
UNE CORRESPONDANCE PARTICULIERE



UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics

ANNONCES AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA DU 06 NOVEMBRE 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 06 novembre 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à douze (12) mois pour un montant de 10 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Burkina en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 06 novembre 2019, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	65 966 000 000
Dont ONC	450 000 000
Montant retenu (en FCFA)	11 000 000 000
Dont ONC	450 000 000,00
Taux Marginal	5,0489%
Taux Moyen Pondéré	5,0306%

Rendement Moyen Pondéré (RMP)	5,30%
Nombre soumissions	48
Nombre Participants directs	30
Taux de couverture	659,66%
Taux d'absorption	16,68%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Burkina, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 06 novembre 2019

Le Directeur
Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar RP-Sénégal – Tél. : +221 33 839 10 10
E-mail : agenceu.moatitres@u.moatitres.org
www.u.moatitres.org

Insertion professionnelle

Le Cidfor initie des rencontres « École-Entreprise »

La première séance qui a eu lieu le 7 novembre, au foyer du lycée technique de Cocody, avait pour invité le directeur général de la société de chocolat Cemoi, Bessi Benjamin.



La première séance des rencontres entre apprenants et professionnels a enregistré la présence de plusieurs acteurs du secteur de la formation technique et professionnelle. (PH : DR)

Plusieurs dizaines d'élèves des lycées techniques et professionnels d'Abidjan ont pris part, le jeudi 7 novembre, au foyer du lycée technique de Cocody, à la première séance d'une plateforme d'échanges dénommée « rencontre École-Entreprise », initiée par le centre ivoirien pour le développement de la formation professionnelle (Cidfor). L'atelier s'est tenu en présence du Directeur de la Formation Professionnelle Initiale (DFPI), Fofié Koffi, représentant le Secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation

professionnelle, chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Brice Kouassi. Il avait à ses côtés, la directrice générale du Cidfor, Brigitte Agnissan, ainsi que les responsables des lycées techniques et professionnels d'Abidjan. Le directeur de la Dipi a indiqué que cette initiative s'inscrit au cœur des préoccupations du gouvernement ivoirien. « Faire de l'employabilité des jeunes diplômés une réalité, est l'une des préoccupations de l'État de Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, le gouvernement se réjouit et est prêt à accompagner des initiatives allant dans

ce sens. Le rapprochement entre le milieu productif et l'école apparaît comme un des axes majeurs pour atteindre cet objectif », a-t-il affirmé. A l'endroit des élèves, il a affirmé que le concept « Rencontre École-Entreprise » est une réelle aubaine pour eux. Car, dira-t-il, cela a pour but de susciter en eux, une motivation supplémentaire et l'envie de réussir, de devenir des futurs cadres capables de contribuer efficacement au développement économique de la société. Pour sa part, la directrice du Cidfor a soutenu que cette rencontre d'échanges s'inscrit dans le cadre d'un plan d'ac-

tion global du Cidfor. « C'est un cadre d'échange entre professionnels et élèves, qui a pour but d'améliorer la qualité de la formation dans les établissements professionnels, pour une insertion réussie et durable des jeunes diplômés », a-t-elle affirmé. Avant de poursuivre : « Notre activité s'inscrit résolument dans notre volonté d'accompagner les initiatives du Gouvernement visant à apporter une solution durable à l'insertion socioprofessionnelle de nos apprenants. L'employabilité, pour nous, occupe une place de choix. Car, c'est en donnant à chaque jeune l'opportunité d'être bien formé et d'obtenir

un emploi que nous parviendrons à réduire considérablement la pauvreté dans notre pays ». Selon Brigitte Agnissan, il s'agit pour le Cidfor, à travers cette rencontre, de contribuer à l'amélioration de la qualité du travail dans les établissements du système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, pour une insertion professionnelle réussie et durable des jeunes diplômés, en les préparant à l'emploi et aux exigences de l'entreprise. L'invité de cette première séance est Bessi Benjamin, directeur général de la société de chocolat Cemoi, en Côte

d'Ivoire, lui-même, ancien élève du lycée technique. Pendant une heure, il a édifié les élèves sur son parcours, son expérience. Il les a invités à cultiver le goût de l'effort et à être des passionnés du travail bien fait. Créé en 2005, le Centre ivoirien pour le développement de la formation professionnelle (Cidfor) est un organisme public, qui a pour mission, de contribuer au développement de la formation professionnelle par la recherche, le perfectionnement, la documentation, l'information, les moyens techniques, le conseil.

CASIMIR DJEZOU

Sécurisation du foncier rural

L'Afor sollicite l'implication des élus locaux

Les élus locaux ont un rôle capital à jouer pour la sécurisation de l'environnement du domaine foncier rural, à l'horizon 2030, telle que souhaitée par l'État ivoirien. C'est la recommandation de l'Agence foncière rurale (Afor) créée en août 2016. Pour ce faire, Mathias Koffi, le directeur des Opérations techniques de l'Afor, les a exhortés à se rapprocher de cette institution et de ses services déconcentrés ainsi que de ceux du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Pour une bonne compréhension de la loi de 1998 relative au domaine foncier rural et ses textes de mise en œuvre, en vue d'apporter leur contribution aux sessions et campagnes de

sensibilisation et d'information des populations. Mathias Koffi a lancé cet appel le 8 novembre dernier, lors d'un panel qu'il a animé sur le thème : « Le foncier rural ivoirien : quels rôles des collectivités territoriales pour une sécurisation foncière totale et durable à l'horizon de 2030 ? » C'était lors de la 1^{ère} édition du Salon des collectivités territoriales qui s'est tenue du 7 au 9 novembre, à l'Eden Golf Hôtel. Selon le représentant de l'Afor, la gestion durable des ressources foncières rurales passe aussi par l'action des élus locaux. Entre autres actions, il les a encouragés à formaliser l'acte de nomination des chefs de village avec une clarification des compétences

transférées en matière de gestion du foncier rural ; à participer aux sessions d'information et de formation des acteurs de mise en œuvre de la sécurisation du foncier rural et aux campagnes de sensibilisation des populations et aussi à faciliter les opérations de sécurisation foncière rurale. L'Afor a pris une part active au Salon des collectivités territoriales à travers, notamment, un stand qui a retenu l'intérêt de nombreux visiteurs. Une occasion pour eux de s'enquérir de la mission de l'Agence et des moyens dont elle dispose pour adresser, avec la plus grande rigueur, le vaste chantier de la sécurisation foncière rurale.

DRAMOUS YÉTI

Salon de la future maman

Bientôt la prise en charge d'enfants atteints d'hydrocéphalie

La deuxième édition du « Salon de la future maman » se tiendra du 3 au 4 avril 2020 à Abidjan, à l'hôtel la Rose Blanche, se tiendra l'innovation à cet événement, c'est une collecte de fonds pour la prise en charge des enfants atteints d'hydrocéphalie (surplus d'eau dans le cerveau de l'enfant qui fait grossir la tête) et de Spina-bifida. L'information a été donnée le 30 octobre dans les locaux de Fraternité Matin à Adjamé, par Mme Leticia Aka, Fondatrice et Vice-présidente de l'ong « Ephrata Donner vie à la vie ».

« Pour sa seconde édition, Ephrata et Crevette rose ont décidé de s'associer entièrement pour un même objectif soutenu par Child-Help France. Une association partenaire qui offre les valves en vue de l'opération de nos enfants malades », a-t-elle annoncé. A l'en croire, « l'hydrocéphalie et le spina-bifida sont des maux méconnus de la société ivoirienne. En plus, les enfants souffrant de cette pathologie ne sont pas pris en charge rapidement. Ce qui crée des handicaps lourds pour leur vie future ». C'est pourquoi, a justifié Mme Aka, « cet évé-

nement est unique et spécial ». Au programme de ce salon qui s'étendra sur deux jours, est prévu un diner gala pour récolter des fonds. Son objectif est de financer la construction d'une maison, dénommée : « Maison de l'Espoir-Emeric ». Elle sera dédiée à la prise en charge des enfants malades de l'hydrocéphalie et de Spina-bifida. Débutée sur Facebook en 2016, l'association Ephrata a été créée en 2017. Elle s'occupe, en plus des enfants malades, des mères fragilisées et abandonnées par leurs conjoints.

ISABELLE SOMIAN

Promotion des entreprises / Fiscalité

Moussa Sanogo répond aux préoccupations du patronat

Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État a échangé avec les dirigeants de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), dans ses locaux, le 7 novembre.

La Côte d'Ivoire a gagné 67 places en 7 ans au classement Doing Business, preuve de la pertinence des réformes engagées par le gouvernement depuis 2012, pour améliorer l'environnement des affaires. Toujours dans l'optique de favoriser le développement des entreprises locales, le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, a rencontré le secteur privé, représenté par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) le 7 novembre. Objectifs, s'imprégner des réalités des entreprises ivoiriennes et les sensibiliser aux mécanismes mis en place par le gouvernement pour favoriser leur développement. « Il s'agissait d'une rencontre avec le patronat sur les éventuelles difficultés qu'il pouvait rencontrer avec l'administration fiscale. Voir si le contrôle fiscal se passe bien et les sensibiliser sur l'utilisation des mécanismes qui permettent de remonter certaines informations sur d'éventuelles diffi-



Le ministre (au centre) a promis la poursuite des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires. (PH : DR)

cultés », a déclaré Moussa Sanogo, à la fin des échanges. Avant les discussions avec le patronat, Moussa Sanogo a rappelé le dispositif fiscal en

vigueur, notamment la réduction de la fiscalité applicable aux prêts bancaires aux Pme (taux préférentiel de 5% au titre de la Tob) ; l'exonération de la contribution des patentes

sur une période de cinq ans à compter de l'année de création ; la réduction de 25% de l'impôt foncier dû pendant deux années, sur les immeubles nouvellement acquis pour

les besoins de leur exploitation ; l'exonération des droits d'enregistrement au titre des actes relatifs aux marchés publics passés avec l'État ; la réduction de 10% à 4% du taux du droit d'enregistrement des ventes immobilières ; l'institution au profit de certaines Pme de la vérification de comptabilité sans pénalités. Moussa Sanogo a également parlé des changements positifs apportés par la digitalisation de l'administration fiscale et les réformes douanières, notamment la mise en place d'un système de sélection des entreprises par le recours à la méthode de « scoring » qui consiste à créer un circuit accéléré de dédouanement pour les entreprises présentant un faible risque de fraude. « Le gouvernement déploie beaucoup d'efforts pour que le secteur privé travaille dans de meilleures conditions », a soutenu l'hôte du patronat. Qui a promis la poursuite de la digitalisation des administrations fiscales et surtout, la mise en place d'une fiscalité adaptée aux Pme ; l'amélioration des procédures fiscales par la

création d'une Commission Consultative en matière de juridiction contentieuse et la mise en œuvre du plan de rationalisation des exonérations fiscales, entre autres. Moussa Sanogo a aussi annoncé la création d'une direction de la fiscalité locale et d'une direction des Petites et Micro entreprises. « Nous avons eu une vraie séance de travail. Nous avons évoqué le ressenti du secteur privé d'une trop grande concentration du contrôle fiscal sur un tissu bien limité. Quand on dit cela, on touche au problème de l'éclaircissement de l'assiette fiscale d'une manière générale. Nous avons échangé avec le ministre qui nous a rassurés sur la mise en œuvre de ce processus », s'est réjoui Jean-Marie Ackah, le président de la Cgeci. Au total, une rencontre jugée positive par les parties prenantes au regard des sujets qui ont été abordés et des solutions que le gouvernement a proposées ■

DAVID YA

Foncier

Les géomètres-experts au contact des populations



Les autorités administratives et coutumières ainsi que les opérateurs économiques ont massivement pris part à cette première édition de l'Ogeci Day. (PH : DR)

L'Ordre des géomètres experts de Côte d'Ivoire (Ogeci) veut assainir davantage son milieu et le vulgariser. Il a organisé dans les régions du Haut-Sassandra (Daloa) et de la Mara-

houé (Bouafé) la première édition de la Journée du géomètre expert intitulée « Ogeci day ». Ce rendez-vous, placé sur le thème « Le géomètre expert, maillon de la chaîne foncière en Côte d'Ivoire », a

mobilisé tout le corps préfectoral des deux régions, les chefs traditionnels, les services de l'administration publique, les opérateurs économiques et les acteurs de la chaîne foncière. Pour

Aboubacar Yacouba Sanogo, président de l'Ogeci, selon un communiqué de ses services, cette journée se veut un cadre de présentation des activités du géomètre expert, surtout d'explication sur sa place centrale dans les projets fonciers, de réalisation de grands travaux et de gestion de biens immobiliers. Il a expliqué aux populations les procédures à

suivre pour l'acquisition de parcelles afin d'éviter les conflits. De même, il les a exhortés à se rapprocher des géomètres, installés partout dans le pays, pour les accompagner. Au cours de cette première édition, les échanges ont également permis de traiter des questions liées à la loi du foncier rural et la procédure des

lotissements et l'Arrêté de concession définitive (AcD). La 2^e édition est prévue pour 2020. L'Ogeci est une organisation professionnelle régie par la Loi N° 70-487 du 3 août 1970. Depuis 2017, il est membre de la Fédération internationale des géomètres ■

ANOH KOUAO

AVIS DE RECRUTEMENT

L'AMBASSADE DES ETATS -UNIS
Riviera Golf – BP 730 Abidjan, Cidex 03

Recherche les profils suivants :

1. UN CHEF MECANICIEN
Date de clôture : jeudi 14 novembre 2019
2. UN AGENT D'APPROVISIONNEMENT
Date de clôture : mardi 19 novembre 2019
3. UN CHEF MENUISIER
Date de clôture : mardi 19 novembre 2019

Merci de consulter le site Internet de l'Ambassade : <https://ci.usembassy.gov/jobs> pour les informations concernant le profil requis pour les postes ainsi que la procédure de soumission des candidatures.

IMPORTANT : La compétence linguistique des candidats sera vérifiée par un test d'anglais.